

bro LOKIREG

Qui est venu, revient, qui est revenu, reste...



HIVER 2023
N°52

LE MOT DU MAIRE - NOËL 2023

SOMMAIRE

EDITO..... 2

INFOS PRATIQUES..... 3

ACTION SOCIALE..... 13

ENVIRONNEMENT..... 14

CULTURE..... 18

ENFANCE/JEUNESSE..... 19

MORLAIX COMMUNAUTÉ..... 20

TOURISME..... 21

ETAT CIVIL..... 24

ASSOCIATIONS..... 25

MOT DE L'OPPOSITION..... 43



Voici venir Noël et le 1er de l'An nouveau ! Temps de Fêtes, de joies et de repas partagés ! Temps familiaux, amicaux, de nouvelles rencontres et occasions !

Après un Eté mitigé, une belle arrière-saison, une tempête dévastatrice, dans des moments qui restent incertains voir inquiétants, tous ces moments seront bienvenus, à la manière d'une pause, d'une sorte de trêve que nous souhaitons à toutes et tous.

Privées pour Noël et le 1er de l'An, les retrouvailles et moments conviviaux se poursuivront collectivement lors de Vœux Communaux du Samedi 13 Janvier 2024 en soirée. Nous serons nombreux, Elus, bénévoles associatifs, locquirécoises et locquirécois à nous retrouver pour échanger vœux, nouvelles, anecdotes, souhaits et perspectives.

2023 aura connu l'arrivée de la fibre, l'inauguration de « Ar Presbital », la mise en service du Pump Park (qui se poursuivra par l'aménagement d'une aire de jeu et de détente renouvelée), de nombreux travaux de voirie, la mise en service des stations REV en entrée et sortie d'agglomération...

Bien des projets (réalisation de bâtiments dédiés à l'installation d'une boulangerie, d'une activité tertiaire ou de services et à de l'habitat, aménagement d'une zone artisanale et tertiaire, mise à niveau des voiries ...) seront lancés en 2024.

Alors, soyons attentifs et citoyens, N'OUBLIONS pas de nous faire recenser entre les 18 Janvier et 17 Février prochain ! Le recensement, au-delà de permettre à la Commune de percevoir dotations et participations de l'Etat, est primordial : combien sommes-nous ? quels sont nos besoins ? quelle est la réelle pyramide des âges ? comment notre bâti est-il habité ?

Si le volet financier est important, la connaissance de la démographie de notre Commune permet de prioriser, d'adapter, d'optimiser les projets, les aménagements et évolutions : RECENSONS-NOUS !

Passez Toutes et Tous de belles et bonnes Fêtes !

JOYEUX NOËL – NEDELEG LAOUEN,
BLOAVEZH MAD 2024 !

G.GUYOMARC'H.
Maire.

Comité de rédaction :
Le Maire ainsi que tous les
Conseillers Municipaux

Crédits photos :
Morgane Lebras
Philippe Cadran

Mise en Page :
Coralie RENAUD
ULAMiR-CPIE



Impression :
Imprimerie de Bretagne



LES SERVICES DE LA MAIRIE

PERMANENCES DES ELUS

LE MAIRE :

- **Gwenolé GUYOMARC'H**
Tous les jours - Sur rendez-vous

LES ADJOINTS :

- **Nicolas BOTROS**
Samedi 10h-12h
Administration générale,
Urbanisme, Action Economique
Culture, Associations - Sport -
Animation, Communication

- **Estelle FORGET**
Sur rendez-vous
Environnement, Cadre de vie,
Littoral-Liaisons douces,
Tourisme-Camping, Patrimoine

- **Nicolas TANGUY**
Sur rendez-vous
Voirie-Réseaux - Travaux -
Affaires portuaires, Propriétés et
bâtiments communaux, Personnel,
Ecole Affaires scolaires et petite
enfance, Action sociale

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

- **Thierry MERRAND**
Rendez-vous sur le terrain à la
demande
Voirie - Réseaux - Travaux -
Affaires portuaires, Propriétés et
bâtiments communaux

- **Françoise LE MITOUARD**
Mardi 10h00-12h00
Ecole - Affaires scolaires et petite
enfance, Communication,
Associations, Cadre de vie

- **Réjane LOUIN**
Sur rendez-vous
Culture - Patrimoine,
Liaisons douces et Lapis -
Energies renouvelables - Tourisme

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Aux heures d'ouverture de la Mairie.
Mairie fermée au public le mardi
après-midi.

contact@locquirec.bzh

URBANISME

Pour tout renseignement d'urbanisme, Madame Valérie ELLEOUEUET reçoit en mairie, **sur rendez-vous, les mardis et jeudis matins.**

urbanisme@locquirec.bzh

02.98.67.62.44

AR PRESBITAL – 21 rue de l'église

arpresbital@locquirec.bzh

www.arpresbital.bzh

PORT

L'agent en charge des affaires portuaires vous reçoit le mardi, jeudi et vendredi de 09h30 à 11h30.

port@locquirec.bzh – 06.42.65.45.18

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte tout au long de l'année du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h00 et le samedi à 11h20.

Contact : 02 98 29 04 87

LE CAMPING MUNICIPAL

Ouvert toute l'année.

Contact : 02.98.67.40.85 ou

contact@campinglocquirec.com

Page facebook « Camping municipal du fond de la baie de locquirec »

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous invitons les nouveaux arrivants ainsi que les personnes qui quittent la commune à se faire connaître en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

VOS DÉMARCHES



Le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ PASSEPORTS

www.service-public.fr

Une pré-demande doit être faite en ligne sur ants.gouv.fr ou via un formulaire papier à retirer en Mairie. Vous devez ensuite prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée du dispositif spécifique :

Morlaix 02 98 63 10 45

Plouigneau 02 98 67 70 09

Plougouven 02 98 78 64 04

Plestin-les-Grèves 02 96 35 62 29

ou prise de RDV en ligne

www.plestinlesgreves.bzh

RECENSEMENT MILITAIRE

www.majdc.fr

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie et ce à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

LISTES ÉLECTORALES

Une demande d'inscription sur les listes électorales doit être effectuée auprès de la Mairie ou directement sur le site www.service-public.fr

Les personnes ayant changé d'adresse, à l'intérieur de la Commune, doivent **signaler leur nouvelle adresse afin de mettre à jour le fichier électoral.**

Nouveauté depuis cette année, les demandes de procurations pour toutes les élections peuvent se faire en ligne

www.maprocuration.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Mardi et samedi de 9h à 12h.



Mairie de Locquirec



mairielocquirec

www.locquirec.bzh

Pour prendre rendez-vous avec un élu, un seul numéro de téléphone, le 02 98 67 42 20 ou par courriel contact@locquirec.bzh

NUMÉROS UTILES

O MAIRIE DE LOCQUIREC

Tél : 02 98 67 42 20

Courriel : contact@locquirec.bzhSite internet : www.locquirec.bzh

Page facebook : Mairie de Locquirec

Instagram : mairielocquirec

O PÔLE SANTE de Locquirec

• Pharmacie : 02 98 67 43 84

• Cabinet Infirmiers : 02 98 72 87 80

O PROFESSIONNELS DE SANTÉ sur la Commune

• Masseur-Kinésithérapeute

Olivier LANCIEN - 02 98 19 99 60

Aurore DELAITRE - 06 19 74 38 77

lecoz_kine@yahoo.fr

• Sexothérapeute - Thérapeute de couple

Virginie CLARENC - 09 72 60 77 33

therapie.sexo.couple@gmail.com

• Psychologue

Charlotte BERTALOT - 06 24 62 36 72

• Ostéopathe

Perrine OWEIDAT - 06 61 69 68 10

Elise AUFFRET (Essentiel Reflex) - 07 86 77 99 91

O URGENCES

• Pompiers : 18 ou 112

• Gendarmerie de Lanmeur : 02 98 67 51 07

• Police, gendarmerie : 17 ou 112

• SAMU / SMUR : 15

• Centre antipoison et de toxivigilance à Angers :
02 41 48 21 21

• Médecins de garde : 15

• Pharmacie de garde : 3237 (0.35€ la minute)
ou www.3237.fr

• Urgences hospitalières

(centre hospitalier de Morlaix) : 02 98 62 61 45

• S.N.S.M. de Locquirec : 06 69 43 30 85

Urgence : 196

O SANTE

• Pôle Santé de Lanmeur : 02 98 67 51 03

O DEPANNAGE

• ERDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 29

• Véolia Eau : 09 69 32 35 29

A partir du 1er janvier 2024 : AN DOUR (qui remplace
Veolia) : 0 806 090 010

O SERVICES

• Office de Tourisme de Locquirec : 02 98 67 40 83

• Ecole Folgalvez : 02 98 67 41 21

• Assistante sociale - CDAS de Morlaix :
02 98 88 99 90

• Morlaix Communauté : 02 98 15 31 31

• Taxi QUERE : 02 98 67 40 00

• Auto-Ecole - Nord Breizh Conduite :
02 98 72 76 78 - 10 Bis Route de Morlaix

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française3939
Allo Service-PublicLe site officiel de l'administration française :
www.service-public.fr

Afin de faciliter vos démarches administratives nous vous conseillons de vous connecter à partir du site www.service-public.fr ou via le site de la Préfecture du Finistère www.finistere.gouv.fr (onglet *mes démarches administratives*). Vous pouvez également obtenir des informations **sur vos démarches en appelant le : 3939**

Vigilance sur le site à partir duquel vous réalisez **votre pré-demande en ligne** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise...) **Agence nationale des titres sécurisés**
www.ants.gouv.fr

CONCILIEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous : 1er, 2ème et 3ème Mercredi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Contact-Informations : Mairie de PLOUIGNEAU
Place de la Mairie 29610 PLOUIGNEAU
02 98 67 70 09

grondinconciliateurdejustice@gmail.com

ATTENTION AU DÉMARCHAGE

La Mairie n'autorise pas les sociétés privées à vous démarcher à votre domicile ou par téléphone, quelle que soit la nature des prestations qui peuvent vous être proposées.

Nous vous incitons, avant de signer quelque contrat que ce soit avec l'une d'entre elles, à contacter votre entourage au préalable. Nous vous rappelons également que vous avez un délai légal de 14 jours pour vous rétracter en cas de signature de tout contrat.

Si vous pensez avoir été victime d'un démarchage abusif, contactez rapidement les services de gendarmerie.

APPEL À BANQUE D'IMAGE

La Mairie recherche des photos de LOCQUIREC dont nous pourrions disposer librement pour notre site internet et notre banque de données. Ainsi que des photos pour les prochains BRO LOKIREG : En format « portrait » A4 et définition : 300 dpi minimum

Votre nom sera inscrit dans les crédits photos en cas d'utilisation pour le BRO LOKIREG.

Merci d'adresser vos photos par mail à :

contact@locquirec.bzh ou directement en Mairie par clé USB (en nommant vos photos : Votre nom et prénom).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale propose tous les produits pour les envois en France et à l'international.

Les contrats de réexpédition de courrier sont également réalisables sur place.

Les personnes titulaires d'un compte à la Banque Postale peuvent y faire des versements et retraits d'espèces ainsi qu'y déposer leurs chèques.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Levées : 15h du lundi au vendredi

11h20 le samedi

Numéro direct : 02 98 29 04 87



Pour toute réclamation relative à votre courrier ou colis, contactez le 3631 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00. Votre demande sera ensuite traitée par le service courrier.

Fermeture du 04 au 12 janvier inclus.

A L'ATTENTION DES USAGERS DU PORT, PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES ET LOCATAIRES DE CORPS-MORTS

Rappel du règlement :

- La vitesse est limitée à 3 Nœuds dans le Port,
- La vitesse est limitée à 5 Nœuds dans la bande littorale des 300 mètres,
- Le carénage est strictement interdit dans le Port et dans tout milieu naturel,
- Toute utilisation de bouées de passage doit être autorisée préalablement par la Mairie,
- Protection de l'embase des moteurs hors-bord **OBLIGATOIRE**
- Immatriculation des annexes

Attention à vos amarrages !

Rappel : 5 mètres de chaîne + 2 mètres de bosse.

La privatisation (chaînes, cadenas etc.) des emplacements d'annexe sur la cale, en particulier dans les racks n'est pas autorisée.

Le stationnement sur la cale pour les catamarans, dériveurs et autres doit être déclaré auprès de la Mairie.

Service portuaire, en Mairie le mardi, jeudi et vendredi matin de 09h30 à 11h30.

Contact : 06.42.62.45.18 – port@locquirec.bzh



PÊCHE À PIED RESPONSABLE

Par Arrêté Préfectoral en date du 28 juillet 2021 portant classement de salubrité et surveillance sanitaire des zones de production de coquillages vivants dans le département du Finistère, la Baie de Locquirec-Plestin-les-Grèves est dorénavant classée B du 1er octobre au 31 mai, et en C du 1er juin au 30 septembre.

La pêche à pied récréative est donc interdite du 1er juin au 30 septembre.

Pour connaître toute l'actualité, les bonnes pratiques, la réglementation/ surveillance et les risques sanitaires, rendez-vous sur le site :

<https://www.pecheapied-responsable.fr/>



LES BONNES PRATIQUES !

● Avant ma pêche

- Je me renseigne sur la qualité sanitaire des sites de pêche à pied que je fréquente
- J'évite d'aller pêcher après de fortes pluies
- Je vérifie les horaires de marée
- Je consulte les prévisions météorologiques du jour
- Je prévois mon entourage et emporte toujours avec moi un moyen de communication ou de signalisation (téléphone portable, sifflet, lampe torche)

● Pendant ma pêche

- Je respecte les interdictions de pêche et de consommation
- Je pêche à l'écart des zones portuaires, embouchures de cours d'eau et réseaux d'évacuation des eaux
- Je pêche sur des endroits connus et fréquentés
- Je respecte les tailles et quantités de capture autorisées
- J'utilise les outils de pêche autorisés
- Je lave et rafraîchis les coquillages à l'eau de mer
- Je reste joignable et à vue des autres pêcheurs à pied
- Je surveille régulièrement la montée de l'eau
- Je prends garde au brouillard, aux coups de soleil et aux chutes

● Après ma pêche

- J'élimine les coquillages morts, ébréchés ou dont l'odeur est suspecte
- Je conserve rapidement les coquillages au réfrigérateur
- Je consomme les coquillages rapidement après la pêche, le jour même de préférence
- Je fais dégorger les coquillages pour éliminer le sable et la vase
- Je lave soigneusement les coquillages avant de les consommer
- Je consomme les coquillages en famille ou entre amis (leur vente est interdite)

● Malade, que faire ?

Je suis malade quelques heures après avoir consommé des coquillages que j'ai pêchés ou achetés (maux de tête, frissons, fièvre, diarrhées, nausées, vomissements...) ?

- J'évite l'automédication
- Je consulte mon médecin traitant
- Je signale à mon médecin traitant la consommation de coquillages, le lieu et le jour de pêche
- Je conserve au réfrigérateur les coquillages non consommés (ils pourront faire l'objet d'analyses ultérieures)

Si mon médecin a connaissance de plusieurs cas de personnes malades en lien avec la consommation de coquillages, il le signalera au médecin de santé publique de l'Agence régionale de santé.

En effet, en cas d'intoxications alimentaires collectives, le médecin de santé publique organise alors les mesures de protection de la population. En consultant mon médecin, je suis le premier maillon de la chaîne d'alerte des autorités sanitaires. Je contribue ainsi à prévenir les risques pour les autres pêcheurs et consommateurs de coquillages.

● Les tailles, quotas et outils de pêche

Les pratiques de pêche sont encadrées précisément pour protéger les espaces littoraux, préserver la biodiversité maritime et permettre le renouvellement des espèces.

- les tailles, poids et quantités de capture, qui peuvent être prélevés par marée, par pêcheur et par espèce
- les périodes de pêche
- les outils et engins de pêche autorisés (avec parfois des utilisations restreintes pour certaines espèces)

La réglementation nationale repose sur l'arrêté du 26 octobre 2012 modifié qui fixe les règles applicables pour l'ensemble des organismes marins (poissons, crustacés, coquillages) dans chaque grande région géographique de métropole et d'outre-mer.

Cette réglementation peut être complétée par une réglementation régionale, départementale, voire locale pour s'adapter aux spécificités territoriales. C'est notamment le cas en Bretagne où l'arrêté du préfet de région du 21 octobre 2013 modifié vient compléter la réglementation nationale.

■ Engins de pêche autorisés pour l'exercice de la pêche à pied de loisir en Bretagne

- La binette (composée d'une lame rectangulaire de longueur maximale de 10 centimètres et de largeur maximale de 15 centimètres).
- Le couteau (longueur hors tout (manche compris) maximale : 20 centimètres).
- Le couteau à palourdes
- Le croc / crochet (composé d'un manche et d'une tige recourbée métallique, ayant une longueur hors tout maximale de 150 centimètres).
- La cuillère
- La gouge à couteaux
- Le marteau et le burin
- L'épuisette (filet rond ou ovale monté sur un manche. Le filet a un diamètre maximal de 40 centimètres et un maillage minimum de 16 millimètres étiré (8 millimètres de côté), et de 8 millimètres étirés (4 millimètres de côté) pour la pêche du bouquet et de la crevette grise).
- La fourche (composée de 4 dents d'une longueur maximale de 20 centimètres).
- Le grappin à oursins
- La griffe (composée d'une extrémité comptant au maximum 4 dents recourbées d'une longueur maximum de 10 centimètres).
- Le râteau (il est non grillagé et ne comporte pas de poche. La largeur maximale à son extrémité est de 35 centimètres. Cette extrémité est composée de dents d'une longueur maximale de 10 centimètres).

Extrait de l'arrêté réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisirs pratiquée à pied en Bretagne pour les coquillages, échinodermes et vers marins.

URBANISME

Vos projets travaux : clôtures, ravalement, rénovation toiture, abri de jardin ou extension de construction...

Ils sont tous soumis à autorisation et doivent faire l'objet d'une demande ...

Vous êtes invités à vous rendre sur le site internet de la Commune www.locquirec.bzh

Dans la rubrique « Vie Municipale » sous l'onglet « Urbanisme » vous y trouverez :

- le règlement d'urbanisme PLUi-H en vigueur depuis le 20 février 2020, modifié le 30 janvier 2023
- les plans de zonages de la Commune qui vous permettent de visualiser le zonage de votre parcelle
- lien vers le site géoportail de l'urbanisme où vous y trouverez toutes les informations concernant votre parcelle au regard de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- lien vers le site du cadastre afin d'obtenir un extrait de plan cadastral à l'échelle de votre choix : www.cadastre.gouv.fr
- les formulaires à compléter, à choisir selon la nature de vos travaux.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez utiliser le formulaire de contact à disposition directement sur le site ou faire votre demande de renseignement par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@locquirec.bzh

La solution d'un rendez-vous téléphonique ou en Mairie est possible les mardis et jeudis matins.

Depuis janvier 2022, c'est effectif : Les demandes d'autorisations d'urbanisme se font en ligne !

Quelque soit la demande, elle peut se faire en ligne en passant par le serveur SVE (<https://sve-ads.morlaix-communauté.bzh>), vous pouvez y déposer en ligne vos demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, de déclaration préalable, de certificat d'urbanisme et de déclaration d'intention d'aliéner (uniquement par la plateforme SVE, les mails ne sont pas pris en compte comme dépôts dématérialisés).

En choisissant de dématérialiser les autorisations d'urbanisme, c'est faciliter l'instruction des demandes et la communication avec les demandeurs.

De plus amples informations sont mises en ligne sur le site internet de la Commune avec lien d'accès au service dématérialisé.

On se rassure, il est toujours possible de déposer un dossier papier en mairie ou par voie postale !

Si vous disposez d'une adresse mail, ne pas oublier de nous la communiquer sur votre dossier.

Dernier rappel : il vous appartient de conserver une copie de l'ensemble de vos dossiers d'urbanisme qui vous seront demandés dans le cadre d'une vente et / ou d'une succession.



RÉNOVEZ, ON VOUS AIDE !

Morlaix Communauté porte un vaste programme d'aides pour la rénovation des habitats sur le territoire de Morlaix Communauté. Un numéro unique : 02 98 15 32 32

RADARS PÉDAGOGIQUES

Bilan opération vitesse juillet-août

Malgré un bémol, 109 km/h route de Plestin, les résultats sont plutôt bons.

La majorité des usagers, 74% ont respecté la vitesse autorisée. Des 26% restants, hormis les inconditionnels, voire dangereux, 1 % ont été contrôlés à plus de 70 km/h. 24% des dépassements sont restés en dessous de 70 km/h.

Ces résultats plutôt encourageants sont en partie dus aux panneaux signalétiques et aux chicanes.

Françoise CABIOCH-LE GALL



GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Ligne 30 MORLAIX < > LOCQUIREC au départ de Lannion et Ligne 30A SCOLAIRE

Tout le réseau Linéotim est gratuit !*

Transport scolaire, à la demande, service pour les personnes à mobilité réduite, lignes urbaines et interurbaines.

Le moment de revoir nos modes de déplacement et d'opter pour des déplacements plus verts !

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :

Linéotim : 17 Place Cornic – 29600 MORLAIX - 02 98 88 82 82 - Site : www.lineotim.com

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 - Le samedi de 10h00 à 12h30.

*Sauf Vélinéo (location de vélos à assistance électrique) www.lineotim.com



SERVICE DE BUS ESTIVAL

Les navettes estivales mises en place depuis plusieurs années desservent Lokireg. Cette année, elles ont circulé du 8 juillet au 1er septembre. Navettes prises en charge à part égale Morlaix Communauté et commune de Lokireg. Cette année 10.614 personnes ont profité de cette navette gratuite. Après un départ prometteur, la fréquentation en août a baissé, dû à la météo moins favorable.

La navette camping – port le mercredi a encore été très bien fréquentée cet été. Les chauffeurs ont apprécié les chaînes mises en place de Pors ar Villiec jusqu'à la mairie facilitant la circulation.

Rendez-vous l'été prochain !

Françoise CABIOCH-LE GALL



SIGNALEMENTS D'ANOMALIES

OBJET	INTERLOCUTEUR	RENSEIGNEMENT
Déchets	Morlaix Communauté – Service Collecte et Valorisation des déchets	dechets@agglo.morlaix.fr ou le 0.800.130.132 (N° vert appel gratuit)
Assainissement collectif et individuel	Morlaix Communauté – Service Eau et Assainissement	accueil.sea@agglo.morlaix.fr ou le 0.806.090.010
Eau potable	Véolia Eau	09.69.32.35.29 https://www.service.eau.veolia.fr/ ou en téléchargeant sur votre mobile l'application « Véolia & Moi – Eau » A partir du 1er janvier 2024 : AN DOUR : 0 806 090 010
Électricité	ENEDIS	https://www.enedis.fr/panne-et-interruption ou le 09 72 67 50 + n° de votre département (appel non surtaxé - 24 h/24 et 7 j/7) ou en téléchargeant sur votre mobile l'application « EDF & Moi »
Réseau téléphonique équipement endommagé sur la voie publique ou en panne à votre domicile	ORANGE ou votre opérateur téléphonique	https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home
Sécurité publique	Gendarmerie	Lanmeur : 02.98.67.51.07 Plourin-lès-Morlaix : 02.98.88.58.13
Nid de frelons asiatiques	Liste des entreprises agréées intervenantes sur la commune	Souris 7 – Saint-Martin-des-Champs : 06.17.70.66.21 APA – Plouvorn : 02.98.61.04.34 ECO Nuisibles Bretagne Guerlesquin : 06.38.34.52.81
Bateau échoué ou décroché	Cross Corsen	Numéro d'alerte : 196
Corps-Mort	Commune	port@locquirec.bzh – 06.42.65.45.18
Voirie	Commune	contact@locquirec.bzh – 02.98.67.42.20
Eclairage public	Commune	contact@locquirec.bzh – 02.98.67.42.20

NOUVEAU / STATIONS REV

STATION REV a pour but de promouvoir l'intermodalité via le vélo, tant au niveau des trajets quotidiens que des déplacements touristiques.

Lambert Garnier et Axel lauch, deux jeunes entrepreneurs originaires de Pleumeur-Bodou et Plestin-Les-Grèves, ont imaginé ce concept inédit aux multiples fonctions et avantages.

Leur société basée à Rennes depuis 2021, s'adresse à tous les acteurs engagés dans une réflexion globale de mobilité : collectivités locales, entreprises, promoteurs immobiliers, ...

STATION REV, c'est quoi ?

Vous les avez sans aucun doute aperçues au bord de la Route de Plestin et près du nouveau parking de Kéraël ... Elles sont opérationnelles depuis déjà quelques mois, et ont été inaugurées le 18 août 2023.

Logées dans d'anciens containers maritimes recyclés, ces deux stations imaginées et fabriquées en France vous permettent de :

- Louer un vélo électrique en totale autonomie et en libre-service via l'application Station Rev
- De stationner votre vélo en toute sécurité
- De recharger votre vélo ou votre voiture électrique

La recharge des véhicules électriques se fait grâce aux panneaux solaires installés sur le toit, dont l'énergie produite et non consommée par la station peut être récupérée.

Un usage en été et toute l'année

Les personnes roulant en voiture électrique ont la possibilité de la recharger, et de louer l'un des vélos électriques entreposés dans le conteneur durant le temps de charge pour finir leur trajet jusqu'au bourg ou aux plages.

Les usagers du bus peuvent emprunter ici un vélo pour se déplacer sur notre commune. De même pour les personnes qui viennent à Locquirec en voiture et qui utilisent les parkings gratuits où sont implantées les stations.

Cette démarche à 360° s'adresse donc aux visiteurs de passage (notamment les vacanciers) mais aussi aux habitants de la commune ou de Morlaix Communauté, et s'inscrit dans une volonté de promotion des mobilités douces sur notre territoire.

Les stations REV contribuent aussi à limiter la saturation de la circulation et du stationnement sur Locquirec.





Locquirec, une collectivité pionnière !

La commune de Locquirec est la première collectivité à avoir fait confiance à STATION REV. Les échanges entre la collectivité et l'entreprise se poursuivent dans le but de faire de Locquirec une référence en Mobilité Active au vu de son profil de territoire touristique.

L'investissement pour ces deux stations s'est élevé à 155 270 €, dont 120 000 € financés par la commune et le reste par une subvention de l'État. La commune a signé un contrat de reprise (sur 20 ans) de l'électricité produite et non consommée par les panneaux solaires. Elle récupérera également une partie des loyers des vélos.

Depuis, 10 autres Stations ont été installées ailleurs en France ; aussi bien auprès de collectivités que d'entreprises. L'objectif 2024 est d'en installer 40 grâce notamment à un partenariat mis en place avec la Région Occitanie.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet STATION REV : <https://station-rev.fr/>

Pour utiliser les stations, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger l'application <https://station-rev.fr/applirev/> qui permet de consulter en temps réel la disponibilité des vélos, d'en louer un ou simplement de recharger son véhicule électrique (vélo comme voiture).

Il ne vous reste plus qu'à tester !

Contacts

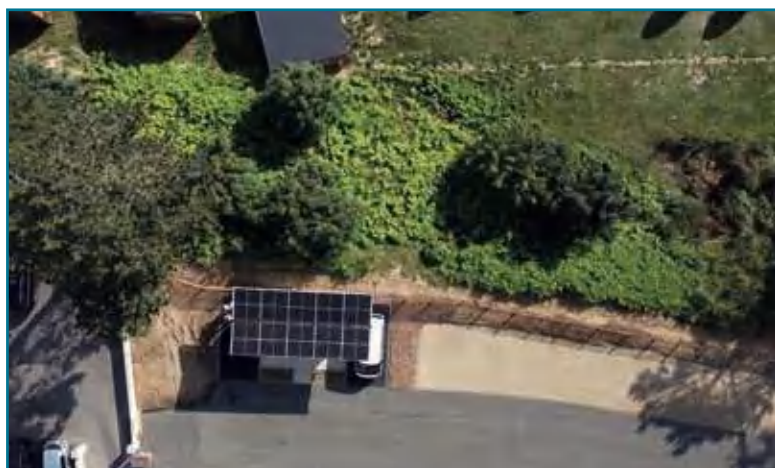
STATION REV

4 avenue des Peupliers, Bâtiment I

35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Mail : contact@station-rev.fr

Nicolas BOTROS, Maire Adjoint



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera sur la commune du 18 janvier au 17 février 2024

A partir du 18 janvier 2024, LOCQUIREC réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. 4 agents recenseurs sillonneront notre territoire communal du 18 janvier au 17 février 2024, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés. Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, garde-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 18 janvier 2023 ?

Contactez la commune : MAIRIE DE LOCQUIREC

Tél : 02.98.67.42.20

Courriel : contact@locquirec.bzh



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

**Recensement de la population
du 18 janvier au 17 février 2024**



LE CCAS

Le CCAS a pour rôle de mettre en œuvre l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Les membres du CCAS participent comme chaque année aux journées de collecte de la banque alimentaire. Ces dons sont conservés en mairie et sont à disposition des personnes en difficultés.

La distribution se fait en toute discrétion et sans justificatif aux personnes se présentant à l'accueil de la mairie.

Courant des fêtes de fin d'année, des colis de friandises et des fleurs sont distribués par les membres du CCAS aux aînés de plus de 82 ans permettant un moment d'échange privilégié avec eux.

En février prochain aura lieu l'habituel repas offert aux habitants de 70 ans et plus.

Le 8 septembre dernier, nous avons été témoins du séisme qui s'est abattu sur le Maroc. Le CCAS a sollicité de la part de la commune une aide aux victimes. Une aide de 1 euro par habitant soit la somme de 1526,00 € a été votée et sera versée à l'association « Debout Tajda » basée à Lannion. Cette aide sera redistribuée pour la construction du village sinistré de Tajda dans la région de Ouarzazate.



REPAS DES ANCIENS :

Tous les premiers dimanches de février, nous réunissons dans un beau moment de convivialité les habitants les plus âgés de notre commune pour un déjeuner animé.

Rendez-vous donc

le dimanche 11 février 2024 !

N'oubliez pas de vous inscrire auprès des services de la mairie (gratuité pour les habitants de 70 ans et plus). Inscriptions à compter du mardi 2 janvier 2024 et jusqu'au lundi 29 janvier à 12h00.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi : toute la commune.



BACMAN - TRI DES DÉCHETS

C'est en Mairie que vous pouvez venir retirer vos sacs jaunes (aux heures d'ouverture des bureaux).
Nouveauté : 2 rouleaux pourront vous être remis.

PILES

Déposez vos piles et petites batteries usagées dans le collecteur mis à votre disposition à l'entrée de la Mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE LANMEUR

Du 15 octobre au 14 avril : de 9h à 12h et de 13h45 à 17h.

Du 15 avril au 14 octobre : de 9h à 12h et de 13h45 à 18h.

Fermée le mardi et le dimanche.



CONTENEURS À VERRE

Sur la commune, il existe 7 conteneurs de ce type :

- Parking Rue Pors ar Villiec
- Camping du Fond de la Baie
- Camping du Rugunay
- Nouvelle Côte (parking du cimetière)
- Rue de Poul ar Craz Du (Kerboullic)
- Moulin de la Rive
- Poul Rodou

Les 7 déchèteries intercommunales disposent également de conteneurs.

Un rappel sur les gestes de tri :

- ne pas y déposer la vaisselle cassée, les vitres, les miroirs, la porcelaine, les pots en terre....
- ne laissez pas les capsules et bouchons au sol ou sur les conteneurs.

Tous les couvercles et capsules métalliques peuvent être déposés dans le sac jaune.

Un doute ? Une question ? Contactez le numéro vert du service collecte et valorisation des déchets au 0 800 130 132 ou consultez le guide de tri à votre disposition en mairie.



HORAIRES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral. Arrêté Préfectoral N°2012-0244 du 1er mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère.

Ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h30,
- Le samedi : 9h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

INTERDICTION DE BRÛLER DANS SON JARDIN

Les déchets doivent être déposés en déchetterie. Brûler ses déchets dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

TAILLE DES HAIES

Les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et arbustes ne doivent pas nuire au voisinage.

Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants.

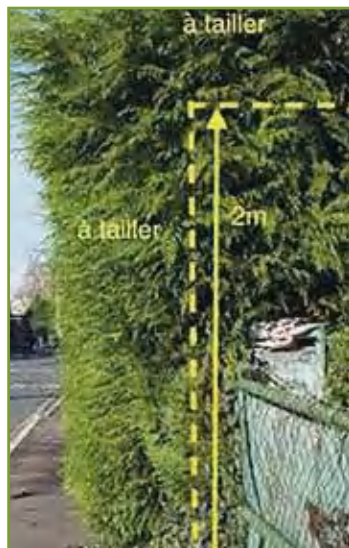
Un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, mais il est aussi en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent sur sa propriété.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'égale des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle.

Pour le bien-être et la sécurité de tous !



ÉLAGUER ET JOUER LA SÉCURITÉ

Pour rappel :

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires responsables des dommages.

A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de 6 000 €.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n°3 : Entretenez régulièrement votre végétation.

Il en est de même pour le réseau Orange. L'égale des végétaux constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants que la propriété soit riveraine ou non du domaine public.

De plus, dans le cadre du développement de la fibre il est demandé aux particuliers de faire élaguer leurs arbres.

FRELON ASIATIQUE

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique prolifère en France. La multiplication de cet insecte invasif devient préoccupante. En effet, il dévore des tonnes d'insectes, abeilles, mouches, guêpes... et c'est une mauvaise nouvelle de plus pour la biodiversité. Il semble avoir particulièrement apprécié les dernières conditions climatiques, si l'on en juge par la prédation exercée sur les ruches. **Les apiculteurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, n'ont jamais constaté une pression aussi élevée.** Une observation sur le terrain montre que, en moyenne, un nid de frelons asiatiques génère l'année suivante cinq colonies nouvelles. Pour limiter leur développement, il est intéressant de connaître son cycle de vie afin d'intervenir efficacement au bon moment.

Tout d'abord, en février, la fondatrice sort de l'hibernation dès les premiers rayons de soleil. Elle cherche un endroit abrité pour y construire son nid primaire : cabane de jardin (ou d'enfants !), avancée de toiture, encadrement de fenêtre etc...

A partir du début du mois de mars, les premières ouvrières naissent. Elles s'occupent des larves et de l'agrandissement du nid primaire. La reine se consacre alors totalement à la ponte et ne quitte plus le nid.

Ainsi, pendant la période de fin février à mai, il nous est possible, et sans risque, d'empêcher le développement des colonies :

- **En neutralisant la reine dans son nid primaire : pour cela il faut reconnaître le nid et alerter un apiculteur qui sera en mesure de capturer la reine, cette opération doit être réalisée le soir.** Si vous identifiez un nid primaire, merci de bien vouloir téléphoner à Serge Rozan au 06 42 50 36 47, qui s'en chargera.
- **En piégeant la reine puis plus tard les ouvrières, avec des pièges simples à confectionner soi-même, malheureusement, on y piège aussi d'autres insectes.**

Puis, de juin à septembre, les ouvrières cherchent un nouvel endroit pour bâtir un nouveau nid, le nid secondaire. Il est souvent situé en hauteur dans un arbre, **de dimension plus importante**, il peut aussi se trouver à hauteur d'homme, dans une haie ou contre un bâtiment et dans ce cas, **il est potentiellement dangereux, voire mortel, si l'on s'approche du nid, ou pire encore si l'on taille une haie « habitée »...**

De septembre à octobre, la population augmente fortement, **jusqu'à 2000 frelons/nid**. Les frelons nourrissent alors les larves avec de nombreux insectes, dont les abeilles, riches en protéines.

A partir de cette période, le seul piégeage est insuffisant pour lutter contre leur prolifération.

• La seule action véritablement efficace est alors la destruction du nid secondaire. Si vous repérez un nid secondaire dans votre environnement, alertez la mairie de Locquirec au 02 98 67 42 20, qui vous précisera les modalités d'intervention d'un professionnel.

Enfin, à partir du mois d'octobre, les femelles sont fécondées et vers le mois de décembre, les nouvelles reines, futures fondatrices, quittent le nid secondaire pour hiberner à l'abri du froid dans un mur, une cavité, un arbre ou un tas de bois... Un nid peut potentiellement produire 300 fondatrices dont 10% survivront aux gelées d'hiver (de moins en moins fréquentes,).

En conclusion, la lutte est d'autant plus efficace que l'intervention est réalisée à la source et le plus tôt possible, c'est à dire sur le nid primaire en début de saison puis sur le nid secondaire. Cette préoccupation dépasse largement le cadre de l'activité apicole : la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) estime que plus de 75% des agricultures vivrières dépendent de la pollinisation. Alors, ouvrons l'œil !

Alain Denis-Kéranforn (Guimaëc)
Contact sur Locquirec : Serge Rozan

La Mairie met à votre disposition des pièges à l'accueil.

Recette :

- 10 cl de bière brune
- 10 cl de vin blanc (ordinaire)
- 10 cl de sirop de grenadine ou cassis

De mars à octobre : recette à renouveler toutes les 3 semaines.

Ne pas rincer le contenant (phéromones), vider uniquement le contenu.



Dès que vous repérez un nid de frelons, signalez-le à la Mairie.

Transmettez si possible une photo du nid par courriel, en précisant sa localisation au 02 98 67 42 20 - contact@locquirec.bzh

Si le nid de frelons asiatiques est sur votre propriété :

- Vous vous devez de contacter une entreprise agréée afin de procéder à sa destruction.

Liste consultable en Mairie.

- Adressez ensuite à la Mairie votre demande de prise en charge partielle de la facture d'intervention par courrier ou courriel en y joignant : la facture, votre RIB, un justificatif de domicile.



BOITES À LIVRES

En janvier 2022, la municipalité a mis en place des boîtes à livres fabriquées et installées par les services techniques dans différents quartiers de la commune.

Au nombre de 5 et gérées par le CEL et la responsable de la Bibliothèque pour tous, elles se situent sur le port, au camping du Fond de la Baie, au Varcq, près du cimetière et à Lezingard.

Sur la base d'un échange, elles ont pour mission de mettre à disposition des enfants et des adultes des livres en bon état, tous genres littéraires confondus. Les usagers de ces boîtes semblent satisfaits de cette initiative !

Si vous souhaitez contribuer à l'approvisionnement de ces boîtes, vous pouvez déposer vos livres en mairie ou appeler le 06 07 16 96 80.



COLLECTE DES JOURNAUX

Un geste pour l'école et pour la planète !

L'Amicale Laïque des Parents d'Elèves de Locquirec organise la collecte de journaux, qui sont revendus à l'entreprise Cellaouate de St Martin des Champs, produisant de la ouate de cellulose, un isolant thermique et acoustique. Les profits de cette action permettent de compléter le financement des sorties et activités scolaires des enfants de Locquirec.

Le local protégeant le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école. Il est en libre accès toute l'année, il suffit de l'ouvrir pour y déposer votre journal. Nous vous demandons seulement de bien le refermer afin que la pluie n'imbibe pas le papier.

Attention seuls les journaux imprimés sont acceptés, aucune publicité sur papier glacé, ni magazine etc...

N'hésitez pas à récupérer ceux de vos entreprises ou famille et voisins. C'est un petit geste simple et facile, qui profite aux enfants et à l'environnement.

Pour l'ALPE, Anne France LE BALCH, secrétaire.



Le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école

L'ÉTÉ CULTUREL À LOCQUIREC

Pour la seconde fois, la commune de Locquirec a accueilli avec grand succès le festival **Place aux Mêmes**, manifestation d'art de la rue à destination des plus jeunes d'entre nous. Sept compagnies théâtrales de talent ont investi soit la partie piétonne du port soit la salle des sports Jeannot Cadran les jours de pluie (qui furent malheureusement nombreux) chaque vendredi à 18 h de la mi-juillet à la fin août.

Cette proposition a trouvé un public fidèle, multi-générationnel, composé autant de touristes que de locquirécois.



Le succès a également été de mise pour notre participation au **Circuit des Chapelles**.

Comme l'an passé, la conférence de Michel Priziac consacrée aux années d'après-guerre à Locquirec a accueilli une cinquantaine d'auditeurs passionnés et attentifs. Un grand merci à notre enthousiaste conférencier.

En outre, la chapelle du Linguez a accueilli les œuvres gravées de l'artiste saint-politain Marianne Laës. Un souffle de poésie a ainsi régné tout l'été dans la chapelle. Cette belle exposition a accueilli plus de 1800 visiteurs (une augmentation de fréquentation de 27 % par rapport à l'édition 2022).

Ce succès n'aurait pu exister sans l'implication d'une formidable équipe de bénévoles qui s'est relayée pendant 36 après-midi du 13 juillet au 17 août. A eux aussi, nous leur disons un grand merci.

Le 3ème point fort de notre été culturel à Locquirec est le recrutement d'une animatrice culturelle. Cette année, ce fut Lolie Jaouen, qui arrivait tout juste de Madrid pour sa dernière année de Licence d'Histoire dans le cadre d'Erasmus et qui poursuit ses études en master de médiation culturelle à l'université de Rennes 2. Du 10 juillet au 31 août, plus de 4200 visiteurs ont ainsi pu découvrir l'église Saint-Jacques. Lolie a également proposé de nombreuses animations gratuites à destination des adultes (circuits patrimoniaux qui ont quelquefois accueilli jusqu'à 30 participants) et des enfants qui se sont emparés avec joie des chasses aux trésors, certains même revenant d'une semaine sur l'autre !

Réjane LOUIN, conseillère déléguée

LE GROUPE SCOLAIRE YVONNE FOLGALVEZ



Projet musical

Les classes de CM et de GSCP ont monté un projet musical sur le thème de l'eau. Ils vont travailler avec le PATIO jusqu'au mois de février. Ils vont chanter mais aussi utiliser des instruments comme les xylophones et autres instruments à percussion.

PASS'SPORT LOCQUIREC

Plus de 295 enfants

Pass'Sport Locquirec a bien ancré ses racines dans la commune de Locquirec.

Cette animation gratuite proposée pendant les petites vacances aux enfants de Locquirec et aux vacanciers de 7 ans et plus, voit chaque année la fréquentation des participants augmenter.

Ce projet qui était à l'initiative des parents et d'Etienne Dobo Bi l'animateur, existe depuis plus de 10 ans grâce à la mairie qui prend en charge la rémunération de l'animateur. Pour les vacances de la Toussaint, il y a eu plus de 295 enfants dans la salle des sports.



MA JOURNÉE DE CITOYENNETÉ

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie et ce à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Présentez-vous en Mairie muni de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.

Pour les questions relatives à la journée de citoyenneté, contactez le Centre Service National et de la Jeunesse de BREST, de préférence par courriel :

csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr ou par téléphone au 09 70 84 51 51.



INFOS MORLAIX COMMUNAUTÉ

An Dour, votre nouvel opérateur pour l'eau



Le Service public de l'eau – An Dour, votre nouvel opérateur pour l'eau au 1er janvier 2024

Pour une gestion globale de notre ressource en eau sur le territoire, de la source à la mer, Morlaix Communauté a fait le choix de la création d'une régie publique de l'eau, An Dour, opérationnelle à compter du 1er janvier 2024. Cette nouvelle structure aura en charge toutes les actions liées aux petit et grand cycles de l'eau sur les communes de l'agglomération : l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales, mais aussi la prévention des inondations, la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, et la lutte contre les pollutions. Objectifs ? Agir au quotidien sur la qualité et la quantité de la ressource, et garantir une uniformité de gestion aux habitants de Morlaix Communauté (tarifs, services, interventions, travaux...).

Quelles sont les démarches à faire pour vous usagers ?

> Si vous êtes abonné Véolia ou Suez :
Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

Un courrier d'information concernant le transfert de votre contrat d'abonnement vous parviendra avec la dernière facture de votre opérateur actuel.

> Si vous êtes déjà abonné au Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté :
Aucun changement notable pour vous. Vos cycles actuels de relève de consommation et de facturation gardent les mêmes périodicités. Pour nous joindre, nos locaux et notre numéro vert restent identiques.

Contact :

Service public de l'eau - An Dour
3 rue Yves Guyader
29600 Morlaix
N° AZUR : 0 806 090 010
www.andour.bzh
(Accessible à partir de janvier 2024)

Décembre arrive avec ses soirées festives, et ses... montagnes de déchets !

Collecte et valorisation des déchets

Décembre arrive avec ses soirées au coin du feu, ses préparatifs de fêtes et ses montagnes de déchets ! Les fêtes de fin d'année approchent, on prépare les cadeaux, on s'apprête à recevoir la famille et les amis, les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que notre production de déchets augmente.

Chaque année, la semaine de Noël, ce ne sont pas moins de 330t de déchets ménagers qui sont collectés par les camions de Morlaix communauté.

Cette année, c'est décidé, dites STOP aux déchets en adoptant les bons gestes :

- de consommation durable
- de tri des déchets de Noël
- de réemploi et de réutilisation

Pour les cadeaux, pensez à offrir des services (stage, cours particulier, expérience à vivre, etc.) plutôt que des produits !

A défaut, orientez-vous vers des produits de qualité durable qui pourront être réparés (jouets en bois par exemple). Pensez également au troc de jouets, aux achats d'occasion, etc. Et aux piles rechargeables !

Enfin, préférez des emballages réutilisés (anciens paquets cadeaux) ou réutilisables (furoshiki, sac à vrac, etc.) pour offrir joliment vos présents.

Pour le repas de Noël, aux oubliettes la vaisselle jetable ! Sortez vos plus belles assiettes, vos nappes et serviettes en tissus et votre plus belle carafe pour proposer l'eau du robinet. Pour prolonger le plaisir, pensez aux boissons consignées et cuisinez vos restes dans les jours qui suivent !

Enfin, pour l'indétrônable sapin de Noël, laissez parler votre créativité en confaçonnant votre propre sapin en bois, en carton, etc. ou en détournant une belle plante d'intérieur. A défaut, préférez un sapin avec racines si vous avez la possibilité de le replanter !



OFFICE DE TOURISME



Après une saison, qui, bien que frileuse sur le plan de la météo, fut animée en termes de fréquentation, l'Office de tourisme s'intéresse dès à présent à la mise en œuvre des dossiers et projets hors saison.

L'activité de la saison 2023 en quelques mots

Avec 3570 demandes enregistrées au bureau d'accueil de Locquirec, la fréquentation est en légère hausse par rapport à l'année dernière. La clientèle est française à 87 %. Toutefois la saison a été marquée par le retour de la clientèle étrangère avec une prépondérance des visiteurs allemands y compris sur les ailes de saison.

Les accueils ont souvent été longs avec des questions très pointues sur le territoire et sur le département voisin. Un nouveau comportement semble émerger : les clientèles ont étudié en amont leur destination sur les outils digitaux et viennent à l'Office pour des précisions, des conseils d'experts, et l'achat de prestations. La location de vélos a toujours le vent en poupe.

Les animations proposées ont à nouveau connu un grand succès, avec une offre culturelle qui s'est diversifiée ces dernières années. Pour sa deuxième année, le Festival Place aux Mêmes, mis en place avec le réseau Sensation Bretagne, a trouvé son public (une moyenne de 300 personnes par spectacle).

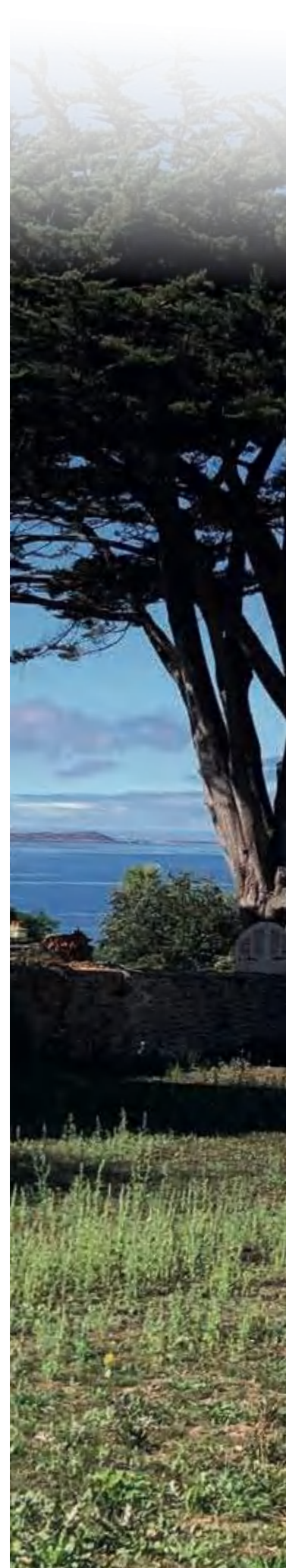
Avec les nouveaux défis liés aux bouleversements écologiques et sociétaux, l'Office de tourisme est engagé aux côtés de ses partenaires et de la collectivité, pour assurer la promotion de la destination et des acteurs locaux, et favoriser la dynamique locale en lien avec les tendances actuelles et les demandes des clientèles. Parmi celles-ci, le souhait d'un tourisme plus durable, axé sur des valeurs de préservation de l'environnement et du partage d'expériences, est une tendance forte. C'est ainsi que l'Office de tourisme est engagé depuis plusieurs années dans le développement d'un tourisme hors saison, qui a abouti à la création d'offres expérientielles, ayant lieu d'octobre à mars : Expériences Uniques en Baie de Morlaix.

C'est dans cet esprit aussi que l'Office de tourisme a développé un nouveau magazine, qui présente la destination et les activités de nos partenaires sous un nouveau jour, tout en préservant notre essentiel : l'excellence de l'accueil, (marque qualité confortée en 2022), une destination au fort potentiel naturel et culturel animée par un réseau de + 500 partenaires locaux qui œuvrent à l'attractivité du territoire.

La communication de la destination et des professionnels s'exerce également grâce à un panel d'accueils presse et média. En 2023, les accueils presse ont généré 38 parutions à ce jour, dans des médias nationaux et internationaux.

Enfin, les pages Facebook des Offices de tourisme de la Baie de Morlaix, relaient les informations de la destination et les infos de nos partenaires. Très suivies, elles constituent une vitrine de premier choix pour la visibilité du territoire.

BAIE DE MORLAIX
#PLOUGASNOU #LOCQUIREC #MONTSDARREE
#CARANTEC #MORLAIX
BRETAGNE



Inauguration de

AR PRESBITAL

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

Pot de fin de saison avec le personnel communal, les élus et leur entourage dans le jardin clos de AR PRESBITAL.

Comme de coutume le Maire a souhaité remercier l'engagement des équipes de la Mairie et les membres du Conseil Municipal durant la haute saison en proposant un temps convivial en ce mois de septembre.

Afin de partager le nouvel équipement de la commune qu'est AR PRESBITAL, après un chantier fraîchement terminé, c'est dans son jardin clos que le personnel et les élus se sont retrouvés.

Visites guidées du nouveau lieu par Nicolas Botros, 1er Maire adjoint en charge du projet de rénovation, buffet et buvette : c'est en comité restreint et dans une intimité privilégiée, qu'ensemble nous avons pu traverser ce qui allait être proposé le lendemain au public pour les portes ouvertes inaugurales du lieu.

La douceur et la beauté de la météo ont accompagné le début de soirée permettant de se détendre pleinement et sans imper au grand air du jardin clos.

Une fois le soleil couché, le jeu de lumières extérieures a pris le relais proposant un second décor et spectacle charmant et esthétique. C'est dans cette ambiance éclairée que chacun s'est souhaité une bonne soirée.

Cette parenthèse agréable et tranquille a su marquer la transition entre les deux saisons, mais aussi de s'approprier en interne cette adresse de la commune de nouveau en service avant de la faire connaître au plus grand nombre.

Morgane LEBRAS



*Quand la lumière LED prend le relais
la nuit tombée sur AR PRESBITAL*

AR PRESBITAL

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

Inauguration de AR PRESBITAL

De bon matin, samedi 16 septembre, le café d'accueil accueillait les invités au 21 rue de l'église, celui-ci était accompagné de la proposition de suivre les guides : Christophe Fagault et Matthieu Douane, respectivement architectes des cabinets Ylex Architecture et ORIGINAL ! Architectes, en charge du projet de rénovation du Presbytère, et Nicolas Botros, Maire Adjoint en charge du suivi du projet ; afin de faire découvrir le fruit du travail mené durant plusieurs années.

Une aubade proposée par Sébastien Bertrand et ses élèves accordéonistes est venue compléter les notes déjà proposées par les gouttes de pluie, invitées de marque pour cette journée inaugurale.

Monsieur Le Maire a ensuite ouvert les discours sur la scène en bois extérieure du jardin clos, permettant à chacun de voir et d'entendre les meilleurs vœux souhaités au projet AR PRESBITAL : après une première étape ici célébrée qu'a été ce grand chantier de rénovation, il s'agit pour la suivante de faire vivre ses nouveaux murs revitalisés ou créés.

Pour clore les discours, Monsieur Le Maire a invité à l'ouverture du grand portail en bois, comme geste symbolique marquant officiellement l'inauguration du nouvel équipement de la Commune.

Les sonneurs Yann Simon et Yves Biannic ont à leur tour marqué un nouveau temps musical extérieur précédant le buffet en libre-service et la buvette située au pied du grand Eucalyptus.

Les portes désormais ouvertes, s'en est suivi une journée de découverte et de libre déambulation permettant à chacun de découvrir les différents espaces du lieu.

Des écrans situés à différents endroits diffusaient des diaporamas rétrospectifs ainsi qu'une exposition proposée dans la future entrée principale permettaient de voir l'état initial du lieu et les différentes étapes des travaux.

Dans l'après-midi, le groupe Soul An Hery est venu réchauffer l'ambiance et donner du rythme en donnant un concert festif et enthousiasmant sur la scène extérieure.

Enfin, cette journée a su rassembler et créer de nombreuses discussions et rencontres permettant ainsi de donner le LA au projet AR PRESBITAL qui par ses activités souhaitent aussi à l'image de cette journée d'inauguration, être catalyseur de liens.

Morgane LEBRAS

Site internet : www.arpresbital.bzh



MARIAGES 2023

Quirec CHANTRAINE et Miriam LOPEZ BELTRAN, le 7 janvier

Christopher BOUIX et Marguerite MOUTON, le 18 février

Louis FELGINES et Amélie RUCARD, le 8 juillet

Gaëlle LE GOFF et André CONFIADO, le 25 août

Nathalie BERTHOU et Maurice BACHIMONT, le 26 août

Jean-Jacques DIAU et Arlette BARRIOL, le 26 août

Yves LE RU et Michelle CANTINA, le 2 septembre

Valérie LECA et Remy TREDANIEL, le 2 septembre

DÉCÈS 2023

Marie MORVAN (née ROLLAND), le 30 novembre 2022

Jean-Marie LEGRÉ, le 2 décembre 2022

Madeleine GEFFROY (née LE MÉE), le 13 décembre 2022

François du POUGET de NADAILLAC, le 22 janvier

Jehanne BOUCHER (née CADORET), le 24 janvier

Jacqueline TILLY (née GOUJON), le 12 février

Jacques CAROFF, le 27 février

Christian DÉCHAUX, le 8 mars

Philippe JOYET, le 16 mars

Éric VENDRELY, le 19 avril

Marie JACQ (née TOUS), le 10 juin

Louise TREYSSAC (née LE GOFF), le 15 juin

Anne TANGUY, le 30 juin

Denise TILLY (née PAUL) le 26 juillet

Henri VILETTE, le 3 août

Jean TANGUY, le 8 août

Mireille CHABRIAIS (née BOIVIN), le 13 août

Pierre CUDENNEC, le 21 août

Jacques ADAM, le 30 septembre

André VINAS, le 4 novembre

Bernard DE VOET, le 11 novembre

Jean-Yves MÉVEL, le 21 novembre

NAISSANCES 2023

Élouane LAFON, le 21 novembre 2022

Emma CHARLOU, le 16 février

Mahé GOURMELON, le 22 février

Lohan CORSON, le 23 février

Agathe BOULANGER, le 21 avril

Pavel GEFFROY, le 4 mai

Léandre LE TALLEC, le 8 juin

Jeanne HONORÉ BECHEC, le 25 juillet

Francisco LARA LHERMITE, le 20 octobre

Noam PINEL, le 22 novembre



LE COMITÉ D'ANIMATION

Splendide saison estivale 2023 avec le port « star de la fête » que le Comité d'animation a eu grand cœur de mettre en effervescence musicale et gourmande.

Mais avant cela, en mai la « balade gourmande » a accueilli de nombreux randonneurs le pied alerte avec l'envie d'allier nature luxuriante, richesses du patrimoine transmis par l'historien Michel Priziac, et plaisirs du palais en fin de parcours.

Le 4 juin, lors de la fête des plantes à l'Île Blanche, le Comité d'animation s'y est associé avec plaisir pour que cette deuxième édition soit une réussite. De nombreux visiteurs à la main verte et l'humeur ensoleillée ont permis aux amis et au personnel de l'Île Blanche d'en garder un chaleureux souvenir.

Le 24 juin, la fête de la Saint-Jean et la fête de la musique ont offert deux concerts résonnant de musique celtique traditionnelle avec Estran et de pop/rock avec POP'n CO, tandis qu'en cette soirée au parfum d'été, l'incontournable tantad a clôturé de ses flammes la plage du port.

Pour la fête nationale du 13 juillet, les concerts d'Audrey K et du groupe Maracujah ont galvanisé un public accordant pas de danse et volupté de l'écoute, jusqu'au remarquable feu d'artifice embrasant de mille feux le ciel du port, que la municipalité offre chaque année.

Le 29 juillet, la fête de la SNSM s'accordait avec l'École de voile de Locquirec qui célébrait son 60e anniversaire pour les rituelles démonstrations de sauvetage et autres animations aquatiques, le tout dans une ambiance très régionale avec les chants marins de Vents du Large et les chants bretons revisités rock d'Anthony Chaplain.

Le 11 août, pour le Loki'Festival, évènement très plébiscité chaque année, l'annonce d'une belle programmation a tenu ses promesses avec les groupes Eta d'Am pour la variété internationale et Six All pour l'ambiance funk/pop/soul, faisant le bonheur d'un public intergénérationnel.

Les mille et une raisons d'animer du Comité

À cette heure s'achève la « Marche rose », sous un soleil éclatant et le port décoré avec soin par les bénévoles du Comité, qui a remporté un incroyable succès, battant des records de participation aux trois parcours balisés en collaboration avec l'équipe de l'ULAMIR pour la bonne cause que représente la lutte contre le cancer du sein.

Et déjà le Comité prépare le marché de Noël des samedi 2 et dimanche 3 décembre. Pour la magie et les idées-cadeaux, artisans et commerçants rivalisent d'originalité avec leurs produits. L'hiver étant là, les petites mains du Comité s'activent à la confection des crêpes que l'on peut accompagner d'un revigorant vin chaud. De nombreuses surprises attendent petits et grands, le père Noël sera là pour guider les enfants.

Pour le traditionnel bain de fin d'année l'eau sera-t-elle aussi délicieuse qu'en été ? Réponse : dimanche 24 décembre à 15h30, plage du port de Locquirec !

Pour toutes ces manifestations sur notre presqu'île fière de son dynamisme en toute saison et forte de son tourisme, le Comité d'animation, grâce à ses nombreux et généreux bénévoles, assure la restauration d'un public ravi de pouvoir goûter aux joies événementielles tout en savourant crêpes, galettes, saucisses/frites et autres en-cas confectionnés sur place.

Le Comité accueille toujours les personnes désireuses d'offrir un peu de leur temps pour étoffer de bonne humeur son équipe déterminée à faire rayonner l'âme festive de Locquirec.

Pour nous rejoindre, contacter le 06 19 98 32 40.

Notre site : <http://lokianim.wordpress.com>

Le Comité adresse tous ses meilleurs vœux de bonheur, avec une belle énergie et un peu de rêve pour les Locquirois !



APPL

Notre saison s'est ouverte avec le repas du 19 mai. Nos fidèles convives étaient au rendez-vous.

Avec l'arrivée du mois de juillet, nous avons renouvelé notre présence sur le marché le mercredi matin. Cela nous permet de rencontrer nos adhérents et de nous faire connaître auprès de la population locquirécoise et des touristes.

Les quelques articles vendus (le plus souvent fabriqués par notre président pendant l'hiver) font le bonheur de nos acheteurs.

Tout au long de 11 samedis matins depuis début mars, nos formateurs ont pu initier une douzaine d'apprentis pêcheurs aux connaissances théoriques et techniques de sécurité et de pêche...

Comme chacun a pu le constater, ce mois de juillet ne nous a pas apporté la météo qu'on aurait pu souhaiter. Malgré cela nous avons pu organiser notre traditionnel concours de pêche et voir un certain nombre de nos adhérents participer à la bénédiction de la mer.

Fort heureusement, nous avons pu nous réchauffer et nous réjouir autour du repas de Kerboulic le 21.

Le point d'orgue de nos activités avait été fixé cette année au 4 août pour la mise en œuvre des Nuits Marines. Cette fois encore, le soleil nous a fait le plaisir d'être de la partie.

75 équipes de jeunes ont ouvert la journée avec leurs superbes réalisations en sable. Nous n'avons pas manqué de les récompenser avec un goûter, les lots de la tombola, et bien sûr la remise des médailles et coupes tant attendues.

Année 2023, une saison réussie Une équipe toujours à flot

Comme à chaque fois, les groupes de chanteurs et danseurs ont divertifié les spectateurs durant l'après-midi, et la soirée, pendant que les « motorisés » promenaient de nombreux passagers.

Après le groupe « Coup de Tabac » très apprécié l'an passé, ce sont « Les Marins d'Iroise » qui ont enchanté le public venu nombreux.

Cette année, nous avons changé notre système de vente de crêpes et repas avec l'utilisation de jetons – à la satisfaction de tous semble-t-il.

Après la parade des voiliers illuminés, la soirée s'est close avec le traditionnel feu d'artifice. Remercions chaleureusement les bénévoles, commerçants, artisans, membres des autres associations et la mairie pour leur aide précieuse, sans eux rien ne serait possible.

Notre AG s'est tenue le 9 août dernier. La soirée s'est terminée autour d'un buffet campagnard bien garni.

Comme d'habitude la soirée Beaujolais du 17 novembre a fait la joie de tous.

Nous avons été très heureux de proposer toutes ces activités aux adhérents de notre association ainsi qu'aux Locquirécois, habitants des communes avoisinantes et touristes. Nous réfléchissons déjà à l'année à venir...

Nous souhaitons à chacun de vous une belle fin d'année et nous vous disons à bientôt en 2024.

Association des pêcheurs
et plaisanciers,
Le Moguérou 29241 LOCQUIREC
<http://www.apploc.eu>



LOKIMAN 2023

2ème édition du triathlon de Locquirec Une réussite en tout point

La beauté des paysages de la commune a été très appréciée des athlètes venus se mesurer à un des triathlons les plus durs de Bretagne.

L'organisation remercie la mairie et tous ses services pour la réussite du LoKiman.

Merci aussi aux commerçants de leur gentillesse et leur compréhension.

Un énorme MERCI à tous les bénévoles présents.

Sans vous le LoKiman n'existerait pas...

Rendez-vous le samedi 25 novembre à partir de 19H à la salle Bilzig pour un pot afin de vous remercier.

Tanguy Corboliou
Président Locquirec Triathlon
06.34.04.77.29



GYMNASTIQUE POUR TOUS

Conservez la forme !

Les cours de gymnastique ont repris le 7 septembre 2023 à la salle Jean René CADRAN dans une atmosphère très amicale, comme à l'habitude.

Ces cours ouverts aux adultes se déroulent tous les jeudis de 9h30 à 10h30 de septembre à juin (hors congés scolaires) dispensés par Sandrine notre éducatrice sportive. Ils sont composés d'exercices d'échauffements, d'étirements, d'équilibre et de coordination, puis, sur tapis, d'exercices de renforcement musculaire, et pour terminer de relaxation. Une activité physique régulière contribue à conserver une bonne santé, et pour prendre vos marques deux cours gratuits vous sont offerts avant votre décision définitive.

C'est avec plaisir que nous accueillons tous les ans de nouveaux arrivants qui viennent conforter nos vétérans qui ne comptent plus leur nombre d'années au sein du Club.

Cotisation annuelle : 100 euros.

Contact « Gymnastique pour tous » Mauricette SALAUN au 02.98.67.42.52 ou Janie FILLATRE au 02.98.79.36.30.



COLLECTION SOLEN@DIFFUSION

Thierry et Florence R. avaient décidé de repasser vers Locquirec pour rendre visite à leur ami Lanig qui les avait guidés lors de leur précédent séjour. S'ils se retrouvèrent sur le port en ce dimanche 23 juillet, ce n'était point le fruit du hasard. Le couple de randonneurs avait souhaité assister à la procession qui venait juste de sortir de l'église pour se diriger vers le môle, là où les fidèles attendaient le cérémonial de la bénédiction des bateaux désireux d'obtenir la protection de Saint Jacques.

Les deux enfants en costume de bure qui marchaient en tête du cortège, piquèrent la curiosité de Florence.

- C'est typique de Locquirec, lui précisa Lanig. Le pardon s'est toujours déroulé sous le thème de l'enfance et de la mer, tu verras donc à chaque fois deux enfants devant, l'un représentant Saint Jacques vêtu en pèlerin, avec sa fameuse coquille accrochée, et l'autre, Saint Guirec, en tenue d'évêque.

- Ah oui, je me rappelle qu'il y a deux saints honorés à Locquirec. Particulier, en effet. C'est pour cela qu'il a deux bannières, donc...

- Exactement, confirma le locquirécois.

Thierry demanda à son tour :

- Qu'est-ce qu'ils portent derrière la statue de la Vierge ? Ce bateau et ce qui ressemble à un reliquaire...

- C'est un ex-voto qui fut offert par des marins sauvés d'un naufrage. Et derrière, effectivement, c'est la chasse de Saint Jacques qui contient une goutte de son sang, d'après ce que j'ai entendu.

- Dommage que les porteurs ne soient plus en costumes comme avant, regrettait Florence. Lanig, tu as dû connaître cette époque, non ?

- Oui, tout à fait, je m'en souviens très bien ! J'avais même une tante qui portait la statue de la Vierge chaque année avec sa coiffe de Locquirec. Mais il n'y a plus personne qui porte la coiffe aujourd'hui. A un moment, c'était même difficile de trouver des porteurs.

- Et ce n'est plus le cas ? Les volontaires se précipitent maintenant ? Demanda Thierry avec un sourire plaisantin.

- Tu sais que tu viens de mettre précisément le doigt sur un truc complètement dingue qui vient de me passer à l'esprit, répondit Lanig sur un ton presque pontifiant qui surprit ses amis.

- Ah bon ?!? Qu'est-ce qui donc a changé ? Questionnèrent en chœur Thierry et Florence, visiblement intrigués.

Leur interlocuteur marqua un temps, comme s'il avait besoin d'être pleinement convaincu de ce qu'il allait répondre.

- Vous allez avoir du mal à me croire, mais il faut que je vous dise ce qui se met à trotter dans ma tête depuis que la procession est sortie de l'église.



La procession du 30/07/61

LOCQUIREC (29)

La tradition de Saint Guirec.

« Saint Guirec était invoqué pour guérir les abcès. Mais c'était aussi saint patron des marins, car c'est lui qui a sauvé le dimanche. Ainsi, après le soir, on portait en procession la statue de la Vierge et de ses saints, avec guirlandes, fanfares, tambours, etc. Il faut l'intercession du saint pour les dévotionnaires, il ne faut pas être vu par Saint Guirec s'il vous prend l'année d'ouïr le dimanche. »

Sur le chemin des légendes... second parcours

Vous voyez le grand brun qui supporte le voilier ? Il se nomme Jakez. C'est la première fois qu'il participe comme porteur. C'est même la première fois qu'il vient au pardon. C'est le genre de cérémonial qu'il déteste. L'an dernier, je lui avais demandé s'il allait y assister pour une fois, mais il m'avait répondu qu'il devait piocher dans son jardin pour enlever une souche.

- Oui, et après ? qu'est-ce qu'il y avait de si extraordinaire ? Fit remarquer Thierry, tandis que le trio emboîtait le pas au cortège.

- Vous vous rappelez les légendes que vous avez découvertes quand vous êtes venus ? Florence avait même acheté les cartes postales pour ses amis. Vous vous souvenez de celle sur Saint Guirec ?

- Oui, je m'en rappelle, répondit Florence. Il punissait les travailleurs du dimanche !

Elle pianota sur son smartphone l'adresse du site <http://www.legendes-en-cartes-postales.com/> et retrouva la fameuse carte qui disait : « surpris par le saint, un paysan eut le manche de sa hache collée à ses mains, alors qu'une jeune femme tomba subitement malade. Il fallut l'intercession du saint pour les délivrer du mal ».

- Attends... Lanig, tu n'es quand même pas en train de nous dire que ton Jakez aurait été surpris par Saint Guirec ce dimanche-là et qu'un sort lui aurait été jeté ?!? J'aime les légendes mais là ça dépasse l'entendement, laissa-t-elle échapper en écarquillant les yeux.

- Oui, et pourtant... Ecoutez la suite.

Le lendemain, j'ai croisé Perig, son cousin. Il était encore perturbé. Il m'a raconté que la veille, en fin de journée, il était allé chercher un prêtre qui logeait à l'Île-Blanche. Il s'appelait M. Person.

Le prêtre devait aller ouvrir l'église pour une soi-disant messe qui allait avoir lieu très tard le soir. Mais Perig ignorait pour qui...

Le couple, abasourdi, était suspendu aux paroles de Lanig et n'en croyaient pas ses oreilles : Leur ami était quelqu'un de raisonné cependant il était en train de leur conter une version réelle d'une légende relatée sur une carte postale !

- Et tu en aurais déduit que cette « messe tardive » était célébrée pour ces « punis » ? Lâcha Thierry, partagé entre circonspection et passion du surnaturel.

- Je sais, tout cela paraît insensé, mais laisse-moi aller jusqu'au bout de mon raisonnement, insista Lanig. Saint Guirec à sa statue dans l'église, il était donc logique qu'ils aillent se libérer de leurs châtiments en allant l'implorer. Je pense qu'en contrepartie de leurs délivrances, ils et elles devaient se proposer pour être porteurs pour l'année suivante. C'est pour cela qu'à Locquirec la procession a toujours lieu. Il ne manque jamais de volontaires. Ce qui n'est plus le cas dans bien des pardons...

Il rajouta, avec une conviction déconcertante qui laissa ses amis pantois.

- Et voilà pourquoi ce ne sont jamais les mêmes personnes que l'on voit comme porteurs. Et cela expliquerait pourquoi Jakez en fait partie cette année. Et tout cela reste d'une absolue discrétion, d'ailleurs Jakez ne m'en a jamais soufflé mot. Il se peut d'ailleurs que ce soit le seul dimanche de l'année où les « travailleurs » se fassent attraper...

La procession était arrivée à son terme sur le môle. La stupéfiante théorie de leur ami locquirécois avait laissé Thierry et Florence littéralement bouche bée. Leurs regards passaient de Lanig aux porteurs avec des mouvements d'automate. Ils captèrent le clin d'œil que le dénommé Jakez lança en direction de Lanig comme s'il était soudain libéré d'un boulet. Les deux randonneurs n'en revenaient toujours pas.

Ainsi, à Locquirec, une légende issue de la croyance populaire pouvait donc se réaliser et se perpétuer chaque année sans que personne ne le sache ?!?



de 2008



du 29/07/2012

« BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS » C'est l'automne !

Si les feuilles mortes se ramassent à la pelle, quand est-il des prix littéraires ? En France, il existerait environ 1500 prix littéraires. Du plus prestigieux au plus insolite, ils récompensent un auteur, encouragent des talents ou valorisent un écrit. Les plus connus de ces prix, tel le Goncourt, le Renaudot, le Femina et quelques autres, sont décernés chaque année, en automne, après la rentrée littéraire. Quelques-uns de ces livres primés se retrouveront rapidement, sur les étagères de la bibliothèque, à côté d'auteurs certes moins connus mais tout aussi talentueux ! En effet, les bibliothécaires bénévoles achètent et renouvèlent, tous les ans, une bonne centaine de livres tant pour adultes que pour les enfants.

« Bibliothèque pour tous »,
place de la France libre
29241 LOCQUIREC
Contact au 02 98 79 32 94

INFOS PRATIQUES

L'inscription est de 12 € par an, valable pour toute la famille.

Du 1er septembre au 30 juin, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h à 16 h, et tous les samedis de 10 h à 12 h.

Du 1er juillet au 31 août, elle est ouverte tous les lundis et tous les vendredis de 16 h à 18 h.

Une participation est demandée pour le prêt des livres. Avec l'argent récolté, les bibliothécaires bénévoles achètent régulièrement, des livres pour adultes ou enfants. Après écrémage, certains livres sont proposés à la vente pour une somme modique.

Par ailleurs, la convention signée avec la commune permet aux enfants domiciliés à Locquirec, de bénéficier de la gratuité de l'inscription et des prêts, pour tous les livres du secteur jeunesse.

Conditions particulières pour les vacanciers, se renseigner sur place.



COMITÉ DES FÊTES DE POUL RODOU

Fin août la traditionnelle Fête de Poul Rodou a réuni de nouveau les amateurs de troc/vente/achat sur le tout nouveau site repensé par les élus des communes respectives de Guimaëc et Locquirec. Cet endroit particulier entre TERRE et MER nous a permis de retrouver les différentes associations pleines de bonne volonté pour animer une nouvelle fois ce quartier de Poul Rodou.

Nous remercions bien évidemment l'APE des écoles de Locquirec et Guimaëc, les bénévoles du Comité d'animation, de l'APPL et de la SNSM pour leur soutien logistique et leur présence active ! les élus communaux étant eux aussi à l'œuvre sont remerciés pour leur présence !

Cette 3ème édition des puces «TERRE et MER » va nous permettre de remettre un chèque à chaque association de parents d'élèves de nos deux communes.

Les bénévoles de l'Association de Poul Rodou et le bureau vous souhaitent une bonne fin d'année dans la bonne humeur et la convivialité, deux maîtres mots pour une joyeuse association de quartier.

Jacqueline QUIGUER pour le Comité des fêtes de Poul Rodou.



AQUARELLE / ARTS PLASTIQUES

Depuis septembre, Maryline, artiste aquarelliste vous accueille à Locquirec pour vous initier ou perfectionner votre technique et votre créativité.

Au programme cette année :

- Aquarelle tous les jeudis de 15h à 17h. Nous aborderons trois grands thèmes : la lumière, le paysage urbain de nos villages et la mer, et nous nous évaderons pour l'élaboration d'un carnet de voyage.

- Arts plastiques de 17h30 à 19h30 dessin, acrylique, huile et autres techniques.

Des stages de découverte ou de perfectionnement en aquarelle seront également proposés tout au long de l'année.

Contact :

Maryline : 06.28.61.80.26



CLUB DE BRIDGE

La saison s'est très bien passée un peu courte selon l'avis général ; les habitués étaient heureux de se retrouver mais nous avons aussi accueilli avec plaisir de nouveaux jeunes et moins jeunes ! Nous avons terminé par un pot d'adieu jusqu'à l'été prochain.

ART LOCQUIREC



L'exposition Art Locquirec 2023 a reçu la visite de plus de 1000 personnes.

Notre invité d'honneur a vendu plusieurs de ses œuvres.

Nos peintres et sculpteurs ont rencontré également un vif succès suivi de plusieurs ventes.

Notre exposition 2024 aura lieu Salle Bilzic du 26 juillet au 7 août.

Le bureau : Suzy Dohollo
sudol@sfr.fr

ÉCOLE DE VOILE DE LOCQUIREC

Après un été rythmé par des stages toujours plus suivis, L'École de Voile de Locquirec vient de clore une année riche en événements et en pratique sportive. La rentrée a débuté avec une augmentation significative des licenciés en école de sport et un engagement constant envers la voile scolaire. De la célébration du 60ème anniversaire de l'EVL, à la régate du Critérium Départemental du 8 octobre, en passant par la traditionnelle Gouliat Cup, l'EVL avec l'aide de la commune du comité d'animation mais également de la SNSM (nous les remercions), a animé la baie ces derniers mois.



Voile Scolaire et IME : une priorité de l'EVL

L'École de Voile de Locquirec attache une grande importance à la voile scolaire. Elle offre aux élèves l'opportunité de découvrir le monde de la voile, de renforcer leur confiance en eux et de tisser des liens avec la mer. Les effectifs de l'école de Locquirec plus importants que l'année dernière (la classe des CM1/CM2 compte 29 élèves), ont nécessité l'embauche d'un moniteur pour épauler les permanents Loïc Queyroux et Marc Bampton.

L'EVL accueille également d'autres écoles comme Guimaëc et Lanmeur et ainsi que d'autres publics : L'école de voile est inscrite dans une dynamique d'ouverture aux personnes en situation de handicap. À l'initiative de Marc Bampton, notre chef de base, 6 élèves de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Plourin-lès-Morlaix et 30 élèves du lycée Tristan Corbière 1ère ASSP (Accompagnement Soins Service à la Personne) sont venus à l'école de voile à l'automne pour naviguer.

Un projet commun entre les 3 établissements visant à développer les activités adaptées va voir le jour sur le printemps 2024.

La Formation des Moniteurs : un pilier de l'EVL

Pour garantir la sécurité et la qualité de l'enseignement, l'École de Voile de Locquirec investit également dans la formation de ses moniteurs. Au cours de l'année, plusieurs moniteurs ont suivi des formations et validé des acquis pour obtenir de nouvelles certifications et développer leurs compétences pédagogiques.

Parmi les 30 jeunes aide-moniteurs venus prêter main forte sur la saison estivale, 10 se sont inscrits pour la formation CQP IV pour rejoindre les rangs des moniteurs et assurer la pérennité des activités pour l'école de voile.

L'école de sport : un vivier de haut vol

Les sportifs de l'EVL ont cette année encore fait rayonner Locquirec.

En haut niveau, Clémence LE JAN-KERVELLEC, en Laser 4,7, championne de Bretagne 2023 a été sélectionnée aux Championnats du monde U19 à Dziwnów (67/100), au Championnat d'Europe U19 à Gdynia (51/118) et au Championnat de France Jeunes de voile à La Rochelle (10/27).

Jocelyn Legoff, en 29er (en équipage avec Jules Vidor de la Mouette Sinagote), termine 1er U17, 1er Français et 2ème Overall /168 à l'Eurocup à Kiel. 1er U17 à l'Eurocup de Hyères, 3ème U17 au championnat du monde dans la brise Anglaise et 5ème U17 au championnat d'Europe à Stockholm. Ils font 7ème au championnat de France espoir.





Elodie Bonafous a fait une excellente performance à la Figaro avec une 7ème place ! Elle termine 3ème de la Solo Maître Coq, 4ème de la solo Guy Cotten. Elle a accepté, et nous en sommes fiers, de devenir marraine de l'école de voile de Locquirec.

En optimist, les minimes Guirec Gendrot et Niels Meyer-Bisch ont été sélectionnés au championnat de France. Les benjamins Agathe Legoff, Noé Scouarnec et Martin Berder ont quant à eux régné sans partage sur les podiums départementaux et régionaux.

En planche, Solveig Marzin et Alice Gendrot, sont sélectionnées au championnat de France à Lacanau, où elles iront défendre les couleurs de l'EVL.

Axel FAVERJON a investi dans du matériel jaugé qui lui permettra de concourir en IQ foil. Les résultats viendront.

ALPE

Nouvelle année, nouvelles aventures !

En cette rentrée, l'ensemble des élèves et des parents étaient ravis de pouvoir retrouver les salles de classe et les professeurs. Des nouvelles familles se sont installées et ont pu échanger avec les « anciennes » lors du pot de rentrée début septembre. C'est un changement de professeurs qui attendaient presque tous les niveaux, en Maternelle, en GS-CP et CM, mais aussi dans la cuisine de l'école.

Mais cette nouvelle équipe ne peut que nous réjouir et l'ALPE sera à leurs côtés pour les accompagner dans tous les projets mis en place pour l'année à venir.

Durant l'année passée, l'ALPE a organisé de nombreuses manifestations (repas, vente de textile ou participation au marché de Noël, carnaval, kermesse, ...). Tous ces efforts ont permis de financer pour 9 362 euros d'activités pour les enfants de l'école : stage de surf, de voile, de tennis, sorties cinéma ou théâtre, journée découverte de la nature, journée de fin d'année au Radôme et Village gaulois ... Nous espérons pouvoir continuer de participer aux projets des enseignants qui réjouissent les enfants et facilitent les apprentissages et le bien vivre à l'école. Un parcours de billes est à l'étude dans la cour par exemple.

Il est indispensable pour continuer de participer aux dépenses de l'école que les manifestations de l'ALPE perdurent et pour cela, il est essentiel que chaque famille s'implique un peu dans l'ALPE.

Le bureau souhaite se renouveler, il faudra de nouvelles forces vives pour « faire tourner la machine » pour le bien de nos élèves.

Les Locquirécois retrouveront cette année, organisés par l'ALPE les diners sur place ou à emporter, la kermesse et d'autres événements qui feront vivre la commune, à côté des événements des autres associations dévouées.

Pour l'ALPE, Anne France Le Balch
Retrouvez-nous sur Facebook – ALPE Locquirec



MAISON D'ACCUEIL DE L'ILE BLANCHE



L'Île Blanche connaît une importante phase de travaux cet hiver et pourra ouvrir à nouveau intégralement en juillet. Nous équipons 30 chambres de douches, restaurons une toiture et modernisons les salles de restauration et de réunions.

Nous restons ouverts pendant cette période et 40 couchages sont toujours disponibles, ainsi que nos salles et l'espace restauration. N'hésitez pas à organiser vos événements familiaux hors saison, vous pouvez également venir déjeuner le midi pour 15,50 euros, sur réservation.

Vous pouvez également profiter librement du parc et découvrir les projets et réalisations de l'association GAEW, nous vous demandons simplement de respecter les lieux et de tenir vos chiens en laisse.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer un outil modernisé à l'issue des travaux.

Nous recevons groupes et individuels, assurons hébergements et restauration pour vos séminaires d'entreprise et événements familiaux, toujours en accord avec les finalités de la Maison et les valeurs partagées de respect, d'écoute et de bienveillance dans un cadre propice au repos et au ressourcement.



Pour nous contacter :
contact@maisonileblanche.fr -
 02.98.67.43.72

Pour nous suivre :
www-ile-blanche-locquirec.fr ou notre
 Facebook : IleBlancheLocquirec

GAEW

Du côté du cépage Johanniter et des légumes de l'Île Blanche...

La vigne : 750 plants de Johanniter, vin de la Moselle et du Rhin, plantés en mars 2023 à l'adret du coteau de l'Île Blanche, grandit généreusement, sera taillée, puis palissée sur pieux d'acacia (200) en mars 2024.

Le potager partagé : a donné plus de 100 kgs de Rosabelle, savoureuse pomme de terre, partagés entre les religieuses, les adhérents et le Resto du Cœur de Morlaix, ainsi que de nombreux légumes.

(Courgettes, pâtissons, potimarrons, potirons, blettes, haricots de plusieurs types, salades...).

Le Resto du cœur sera notre principal partenaire désormais.

L'entrée en permaculture est lancée, avec assolement, partage en parcelles pour une rotation des cultures, amendement par engrais verts, compost, préparation hivernale par paillage.

Le verger biologique : 12 fruitiers et 24 petits fruitiers va être augmenté cet automne, sont prévus pommiers, pêchers de vigne, abricotiers...

A venir :

- Le jardin des simples, sur 50 m2, dans la cour de la Chapelle principale, le plan de coffrage est à l'étude
- Un parc à thé expérimental sur 20 m2 après une visite à Sibiril, Pleumeur Bodou et Plestin
- Un poivrier du Sishuan

Si cela vous tente, notre association (70 adhérents à ce jour) n'a pas de limite en nombre et ne demande qu'une chose : aimer « travailler » la terre, en équipe, sur un mode participatif, démocratique et permacole : « Prendre soin de l'autre et de l'environnement ».

Contact : maysevin@gmail.com



LE CERCLE DES ÉCRIVAINS DE LOCQUIREC

Le livre, un peu de rêve entre les mains

L'été en demi-teinte n'a pas entamé la bonne humeur du CEL ! En juillet et août, le sable quelque peu humide a tout de même accueilli les lectures sur la plage du Fond de la Baie, chaque lundi à 18h00, en compagnie de Josette Bouvet-Le Meur et Patricia Guillemain, avec l'amicale participation de fidèles et de curieux pour un voyage littéraire sur le thème des îles.

Les rituelles « Balades des 4 jeudis » ont débuté le 20 juillet par la balade en poésie menée par Jean Albert Guénégan et Véronique Pédréro, agréable alliance de poètes bretons et d'ailleurs, que des intermèdes musicaux sont venus agrémenter.

Ensuite la balade en breton le long d'un trajet d'eau vive guidée par Michel Priziac, Josette Bouvet-Le Meur, Jean Cuziat, avec l'aimable présence de Manu Mehu de Radio France Bleu et du vidéaste Joseph Montfort, a fortement sensibilisé un public intergénérationnel. Quant à la balade au clair de lune tant espérée par le public et activement préparée par les membres du CEL, elle a dû être annulée pour cause de météo défavorable. Le cycle de ces balades estivales s'est achevé avec la balade « Plume et pinceau » où Patricia Guillemain et Marie-Jeanne Le Goherel ont entraîné les participants sur les chemins bucoliques partant du musée rural de Guimaëc, via le fabuleux moulin de Trobodec, pour s'achever vue sur mer.

L'automne a retrouvé ses activités mensuelles avec le « café littéraire », 3e vendredi du mois, aux thématiques variées (sociologie et fiction, espionnage et journalisme, la BD tout âge, la biographie, l'écriture d'un scénario de film...), l'atelier d'écriture « Plume

d'arc-en-ciel » animé par Patricia Guillemain, la « Causerie en breton » animée par Michel Priziac, le cours de breton parlé pour débutants animé par Michel Priziac et Josette Bouvet-Le Meur.

Tandis que samedi 30 septembre « Livres en fête » à l'Île Blanche sur le thème du voyage a permis d'accueillir les écrivains voyageurs Bernard Berrou, un incondicional de l'Irlande, Jean-Paul Le Bihan, archéologue ayant arpenté le territoire russe, Quynh Ngo-Dinh-Phü aux racines vietnamiennes et photographe, ainsi que Samuel Allo, conteur nomade, l'âme riche de rencontres humaines.

Nos auteurs fidèles de l'évènement étaient également présents. La journée a débuté en douceur avec un petit-déjeuner littéraire islandais, puis ont suivi la dictée, les conférences, le café littéraire, une table ronde, des ateliers d'écriture et de haïku, une initiation à l'aquarelle, tandis qu'en extérieur s'enchaînaient les balades en breton, en lecture voyageuse, en poésie, et en compagnie de l'âne loko. Tout au long de cette journée ensoleillée, un diaporama et une vidéo attisaient l'envie d'un ailleurs. Des jeux chamaniques et des paréidolies stimulaient l'imaginaire. Enfin, la remise des prix « du carnet de voyage » fut un moment exceptionnel de convivialité avec les élèves, tous plus créatifs les uns que les autres, et leurs professeurs du Lycée Suscinio de Morlaix. Les remises de prix du concours d'écriture 2023 et de la dictée ont bénéficié de parenthèses musicales à la harpe et à la vielle. Une bien sympathique journée appréciée du public pour sa diversité autour du livre.

Au marché de Noël, les contes seront au rendez-vous pour la joie des petits et des grands.

Tous nos vœux de bonheur et de plaisir à écrire une nouvelle page ensemble en 2024 !

Pour recevoir régulièrement nos infos, faites-en la demande à cel29.livres@gmail.com ou au 06 07 16 96 80.



Les locquirécois disent merci aux nageurs-sauveteurs

SNSM LOCQUIREC

Vous les connaissez tous, ces jeunes sportifs vêtus d'orange qui s'installent au port et aux Sables Blancs dès le début du mois de juillet. Ils font sans conteste partie du paysage locquirécois et sans eux rien ne serait pareil dans notre belle station balnéaire.

Ils ne sont pas forcément de la région, beaucoup ont fait le vœu d'aller à Locquirec mais pas tous, c'est le bureau des nageurs sauveteurs du siège de la SNSM qui a décidé de leur lieu d'affectation. Ils ont fait l'objet d'une formation poussée qui leur a été dispensée dans l'un des 33 Centres de Formation et d'Intervention (CFI) répartis sur l'ensemble du territoire. Cette formation, qu'ils ont payée de leur poche, ne comprend pas moins de six diplômes :

- PSE1 et PSE2 (Premiers secours en équipe niveaux 1 & 2)
- Permis côtier
- CRR (Certificat restreint de Radiotéléphonie)
- BNSSA (Brevet National de Sécurité et de sauvetage aquatique)
- Certificat SSA littoral (Surveillance et Sauvetage Aquatique) + option pilotage.



Une chose est sûre : ils sont compétents et motivés.



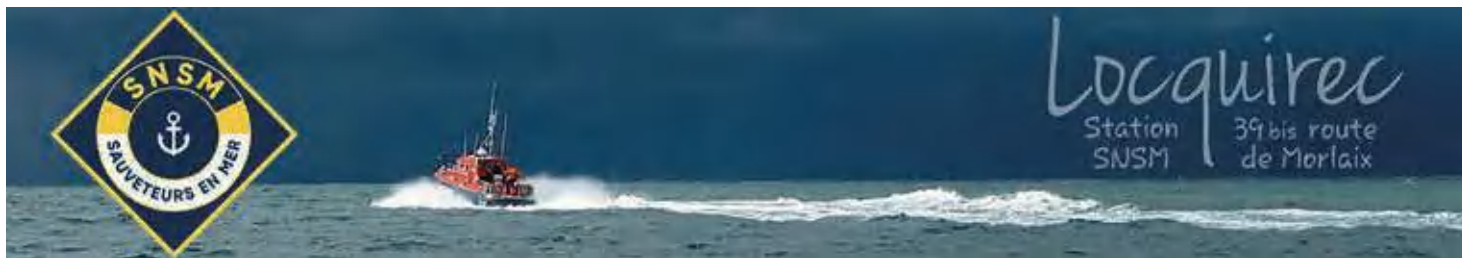
Les nageurs sauveteurs ont plusieurs missions : prévenir les risques, surveiller, porter secours et dispenser les premiers soins. Au port ils sont installés dans un poste de secours flambant neuf idéalement placé et ils peuvent utiliser le petit pneumatique semi-rigide de la station SNSM de Locquirec pour intervenir dans la baie. Aux Sables Blancs, on les trouve dans un Algeco dominant la plage, installé temporairement.



Tous ces jeunes sont logés et rémunérés par la Mairie. Ce ne sont donc pas des bénévoles l'été mais ils le redeviennent souvent au gré de leurs occupations hivernales. Cette activité est pour beaucoup d'étudiants un boulot d'été utile et enrichissant.

Les nageurs sauveteurs sont supervisés par les membres permanents de la station de Locquirec (président, patron, médecins...) avec lesquels ils sont en étroite collaboration. Le vice-président, Patrick Poirier est plus particulièrement en charge de cette tâche. Leur déploiement à Locquirec répond à l'obligation qu'ont les Maires d'assurer en saison la sécurité des lieux de baignade, au moins les principaux d'entre-eux. Ces jeunes gens s'acquittent très bien de leur tâche mais leur rôle va bien au-delà de la surveillance et du secours : on peut dire qu'ils participent à leur manière à l'accueil du public par leur écoute et leurs conseils appréciés de tous. C'est aussi pour cela que les locquirécois peuvent leur dire merci.

Vivement l'été prochain !



Les sauveteurs de la station de Locquirec vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. N'oubliez pas que, comme les années passées, notre annuaire des marées, réalisé avec le soutien d'une centaine de commerçants et entreprises de la région, est à nouveau disponible dans de nombreux points de vente.

SNSM Locquirec - 39bis route de Morlaix - 29241 Locquirec
snsmlocquirec@orange.fr - Tél : 06 69 43 30 85 (sauf urgence)
<https://station-locquirec.snsm.org>
<https://www.facebook.com/snsmlocquirec>

Pensez au 196 !

Ce numéro d'urgence permet de joindre directement le CROSS depuis votre portable si vous êtes témoin d'un accident en mer ou sur le littoral. En mer, le 196 ne remplace pas la VHF (Canal 16) qui doit toujours être utilisée en priorité si vous êtes équipé.

Ne prenez pas la mer sans au moins un moyen de communication !

ULAMIR-CPIE

Deux jeunes en service civique ont créé un parcours de géocaching à Locquirec

Photo Ouest-France



Cette chasse au trésor numérique a été lancée début avril 2023 sur la commune de Locquirec. Une activité gratuite et de plein air pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la commune.

Pour effectuer cette chasse au trésor des temps modernes de six kilomètres à travers Locquirec, rien de plus simple. Il suffit d'être muni d'un smartphone et de télécharger l'application gratuite www.geocaching.com.

Un parcours de deux heures

Le but est ensuite de se déplacer à pied dans la commune, de résoudre des énigmes et de découvrir ces caches. « Il faut compter près de deux heures pour terminer le parcours », expliquent Ewen Povie et Nathan Le Maire, en service civique à l'ULAMIR-CPIE, qui ont conçu le circuit de géocaching.

Ce premier jeu de piste dans Locquirec était souhaité par la municipalité : « Il permet de découvrir autrement d'une façon ludique le territoire et valorise le patrimoine local ».

Visite de nombreux lavoirs

Il s'agit d'un circuit autour de la thématique de l'eau, 9 caches sont situées à proximité des lavoirs, fontaines et points d'eau de la commune. Deux mois de travail ont été nécessaires pour aboutir à la promotion d'un circuit terre et mer via un livret disponible à l'Office du tourisme ou téléchargeable sur le site ulamir-cpie.bzh

Il est possible de débiter la boucle où on le souhaite. Sur l'application, des coordonnées GPS et des indices ou des commentaires des géocacheurs qui les ont déjà découverts guident les aventuriers vers leur objectif. À la clé, un étui ou une petite boîte dans laquelle on trouve un papier que l'on signe pour marquer son passage.

LOCQUI-LOISIRS-CLUB

La convivialité avant tout

Chaque mardi à partir de 14h00 :

Travaux d'aiguilles. Venez rejoindre notre groupe ou échange de bonne pratique, de technique, sur le tricot, crochet, la couture, la broderie, le tout dans une ambiance très conviviale.

Jeux de boules, venez jouer en toute convivialité sur les terrains attenants à la salle du Varcq.

Jeux de fléchettes, testez votre adresse et taper dans le mille.

Chaque jeudi à partir de 14h00 :

Jeux de société, belotte, tarot, scrabble, triomino, rummy, yams, 421, etc.

Jeux de boules.

Le tout clôturé par un goûter.

Nos journées découvertes du patrimoine breton

(sortie d'une journée en car).

Le 8 juin, c'était au pays des abers vers Plouguerneu avec en outre la visite d'une éclosierie d'ormeaux, suivie d'une balade fluviale au fil de l'Aber Wrac'h.

Le 26 septembre, c'était un petit tour en train du Kreiz Breizh de la gare de Gouarec, ensuite déjeuner dans un restaurant avec vue panoramique sur le lac de Guerlédan, suivi d'une balade fluviale sur celui-ci et visite de l'abbaye de bon repos.

Nos journées festives : Repas de Noël, galettes des rois, crêpes du mardi gras, plancha-party.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et de leur faire partager nos activités.

Pour tous renseignements vous adresser à Annie MADEC : 06.03.62.56.62, Jacky LAMORY : 06.61.71.43.45 et pour les balades à Pascal MARTEAUX au 06.08.37.58.89.

E-mail du club : locqui-loisirs-club@outlook.fr

Chaque vendredi à 14h00 :

Départ du parking de la salle du Varcq pour des balades (entre 3 à 6km).

Nous marcherons sur des parcours avec des dénivelés modérés dans le Trégor principalement.

Le but, outre la marche, est de partager un moment de convivialité, d'échange, de se déplacer en groupe et donc d'adapter notre rythme aux difficultés de chacun.

Il est conseillé de s'équiper de chaussures de marche et bâtons.

Nos amis à quatre pattes ne seront pas autorisés.



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GUIMAËC ET LOCQUIREC

L'ouverture de la chasse est un moment très attendu. Cependant, cette année, nos campagnes ont connu une ouverture bien silencieuse. Les lapins ont disparu, les pigeons se sont envolés pour leur migration annuelle et leur départ laisse un vide dans le ciel et prive les chasseurs de cette opportunité de pratiquer la chasse au pigeon. Certains secteurs sont devenus inaccessibles en raison des vastes champs de maïs.

Ces champs, qui se dressent comme de véritables murs végétaux, rendent la chasse difficile voire impossible. Les chasseurs doivent alors rebrousser chemin.

Malgré ces obstacles, les chasseurs gardent espoir de vivre de belles menées de chiens courants lors de l'ouverture de la chasse au lièvre le 1er octobre.

Le secrétaire
P. Lopes



Vallée Du Douron septembre 2023 - Photo P. Lopès

TOUTLOKI'MARCHE

Toutloki'marche voit la vie en rose

Toutloki'marche partenaire de la marche rose

Le dimanche 1er octobre s'est déroulée sur LOCQUIREC la « MARCHÉ ROSE » au profit de la ligue contre le cancer du sein.

Organisée par la commission sociale de l'ULAMIR, TOUTLOKI'MARCHE et le Comité d'Animation.

Quelques 800 marcheurs se sont répartis sur les 3 circuits proposés et ont ainsi pu profiter d'une très belle journée ensoleillée sur les chemins locquirécois.

Ce fut également l'occasion de rencontrer professionnels et associations spécialisés dans la lutte contre le cancer du sein.



Rejoignez chaque vendredi le groupe de marcheurs de TOUTLOKI'MARCHE afin de découvrir les sentiers de randonnées « Terre et mer » sur LOCQUIREC et ses alentours. C'est totalement gratuit (hors les balades à thèmes) ! Pas d'abonnement ni de droit d'adhésion. Chaque vendredi nous vous donnons rendez-vous pour 7 à 9 km de balades conviviales. Vous êtes intéressés ? Pour de plus amples renseignements consultez notre site internet : <https://toutlokimarchesite.wordpress.com/>



L'association du Moulin de la rive se refait un coup de jeune !

ASSOCIATION DU MOULIN DE LA RIVE

L'AG du 25 août 2023 nous a permis de mettre en œuvre plusieurs projets portés par des groupes de travail constitués par les adhérents qui souhaitent être actifs et agir pour l'association dans l'intérêt du site du Moulin de la rive. Forte de nos 50 adhérents, nous avons ainsi constitué 3 groupes de travail sur l'aménagement de l'espace public dans l'intérêt de ses différents types d'usagers, l'érosion de la falaise du Moulin et la pollution par les algues vertes.

Le 1er groupe de travail amené à réfléchir sur l'aménagement du parking a déjà été reçu en mairie en présence de Monsieur le Maire. Lors d'échanges fructueux qui devraient aboutir sur de belles réalisations, nous espérons poursuivre dans cette voie très encourageante. Si vous aussi, Amoureux du site, vous voulez nous rejoindre et apporter vos idées et compétences, vous êtes les bienvenus.

Pour tout contact :

Anne CORSON, Présidente

Tél : 06.25.95.45.63 - corsonf@orange.fr

Site internet : <https://associationdumoulindealarive.com/>



Virginie PRADAT

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LOCQUIREC

Cérémonie du 11 novembre 2023



La commémoration du 11 novembre, au monument aux Morts, a revêtu un caractère particulier cette année.

En effet, pour la première fois depuis de nombreuses années, un groupe d'écoliers locquirois y participait.

Le Maire, Gwénole Guyomarc'h, après le dépôt de gerbe, a procédé à l'appel des Morts pour la France. L'année 2023 a été marquée par le décès de trois jeunes militaires, tués en Irak. Ces décès nous rappellent aussi que la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix et la stabilité du monde géopolitique restent fragiles.

A l'issue de la minute de silence, les enfants ont entonné en chœur la Marseillaise.

Evan Chantraine, 11 ans, a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC), puis le Maire a procédé à la lecture du message de la Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, Madame Patricia Miralès.

Messages rappelant, qu'en ce jour de commémoration, nous rendons, non seulement hommage à nos Morts des guerres et opérations extérieures, mais que nous devons aussi, compte-tenu du contexte actuel, agir pour maintenir la paix avec les **générations futures**.

Hommage aux Pérés en mer

Derrière le drapeau, suivi de près par les enfants, le cortège s'est rendu sur le môle pour rendre hommage aux pérés en mer. Les enfants sont allés déposer leur bouquet dans le Douron, puis ont chanté avec le même enthousiasme, la Marseillaise, accompagnés par leurs parents et le public.

La présence d'un couple britannique

Parmi les bleuets, portés par certains, nous pouvions remarquer deux « poppies » (coquelicot).

Un couple d'anglais, résidant à Plufur, vient chaque année rendre hommage à nos « poilus » avec une pensée particulière pour leur grand-père, tué lors de la bataille de la Somme en 1916. Ils nous ont présenté, non sans émotion, une petite boîte contenant une photo et les médailles du valeureux sergent. Un moment très touchant et pour saluer sa mémoire, citons la phrase de John Maxwell Edmonds que l'on retrouve sur des monuments aux Morts au Royaume Uni.

« When you go home
Tell them of us and say :
For your tomorrow
We gave our today. »

« Quand vous rentrerez chez vous
Parlez-leur de nous et dites :
Pour vos lendemains
Ils ont donné leur aujourd'hui. »

Déplacements de l'Association aux cérémonies

- Le 08 juin 2023, à l'Hôpital Camfrout, cérémonie au Mémorial de la Guerre d'Indochine et de Corée.

Les membres du bureau et le porte-drapeau étaient accompagnés de nos deux derniers combattants d'Indochine : Paul Fichou (92 ans) et Jean Claude Nexon.

- Le 01 août 2023, à St Laurent, Plouégat-Guerrand, commémoration du 79ème anniversaire de l'arrivée des parachutistes au Maquis de St Laurent.

Nous avons partagé un moment émouvant avec notre vice-président et conseiller municipal, Yann Briand, dont le père, Pierre Briand, de Locquirec, était l'un des instigateurs dès l'automne 1943 du Maquis F.T.P.

de St Laurent, avec Jean Ollivier, de Plouégat-Guerrand, père de Mme Joëlle Baillargeat, également conseillère municipale à Locquirec.

L'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Locquirec, vous souhaite tous leurs meilleurs vœux de bonheur pour 2024.

Le Président
Paul FICHO



Yann Briand, fils de Pierre Briand du maquis de St Laurent, Alain Le Clech Président départemental de l'Union Nationale des Parachutistes, Francis Fauchart de l'amicale des Anciens Nageurs de Combat du Grand Ouest, Mr Pinaton fils d'Hubert Pinaton, du maquis de St Laurent.

COMITÉ DE JUMELAGE LOCQUIREC DRUMSHANBO

*Ce que beurre et whiskey ne peuvent soigner est incurable
(Proverbe irlandais)*

Bonjour,

Déjà plus d'un an que nous sommes partis, et revenus, de notre périple de septembre !

Que de souvenirs, de rencontres, d'amitié et d'échanges avec « in fine » deux questions : quand nos amis vont-ils venir et quand allons-nous repartir les voir ?

La première des réponses m'a été donnée par Anne, la secrétaire du comité irlandais. Par suite de problèmes médicaux dans une ou plusieurs familles du staff irlandais, le voyage 2023 n'est plus à l'ordre du jour !

Ils viendront, normalement en 2024, ce qui implique, pour nous un ou des voyages d'ici 2025.

Si vous avez d'ores et déjà des idées de visites, de sites remarquables ou autres qui vous intéressent, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous en parlerons lors de l'AG de janvier 2024 ainsi que des possibles modalités concernant ce ou ces voyages. Cela va dépendre beaucoup de vous. Alors venez nombreux à l'AG ! Nous essaierons d'apporter un maximum de précisions sur ce qui est ou non possible de faire.

Merci de nous avertir de votre présence ou non dans les 15 jours avant la réunion afin de prévoir le pot de l'amitié qui suivra. Les conjoints et les enfants sont les bienvenus. Il vous suffit de nous en préciser le nombre !

Le marché de cet été nous a permis de faire de nombreuses rencontres, ventes et adhésions.

En attendant de nous revoir, et en restant à votre écoute, nous vous souhaitons à vous, à votre famille et à vos proches de très belles fêtes de fin d'année. Tous nos vœux pour 2024. SANTE BONHEUR !

Le secrétariat



DOUR HA DOUAR

Inauguration en fanfare par Monsieur le Maire du nouveau presbytère sous les auspices de la journée du patrimoine le 16 septembre dernier. Chaque fois qu'un bâtiment ancien est réhabilité, c'est une part de notre passé qui est sauvé. Bonne nouvelle donc pour Locquirec après tant d'années d'abandon de ce lieu multi-centenaire. Et qu'importe s'il faut pour cela en changer l'affectation. Qu'une chapelle rénovée ne soit plus affectée au culte mais aux expositions et aux concerts, qui s'en plaindra ? Même chose pour ce presbytère qui perd sa fonction attachée au sacré pour se donner une vocation économique, bien dans l'air du temps.

Mais ce qui ne change pas dans la tête des aménageurs, élus ou autres, c'est la hiérarchie implicite établie dans tous les éléments qui relèvent du patrimoine. C'est le cas à Locquirec. On n'imagine pas un seul instant qu'un conseil municipal, un maire décident de l'abattage d'une chapelle, encore moins d'une église, d'un presbytère ou tout monument historique. D'ailleurs, si tel était le cas l'architecte des Bâtiments de France rappellerait à la Loi qui protège ces bâtiments ces élus irresponsables.

C'est bien moins vrai pour les maisons particulières anciennes. Sauf à pouvoir être accolée à un personnage célèbre, qui y aurait vécu, elles ne disposent d'aucune protection particulière et de bien moins d'attention. Leur sort ne tient qu'à un fil et les pelleteuses menacent à tout moment leur existence. C'est le triste sort qu'a connu la maison Portocarrero au Moulin de la Rive, faute de célébrité suffisante reconnue de son ancienne habitante, Marcelle Derrien grande actrice des années cinquante.

Plus bas dans l'échelle, le petit patrimoine. A Locquirec, il a en partie été pris en considération. Trois lavoirs réhabilités. Mais à côté de ces opérations de sauvetage, combien de sources, de puits, de lavoirs détruits dans l'anonymat le plus complet. Et les murs de pierres de Locquirec, grignotés, masqués mais encore debout pour la plupart d'entre eux, mais pour combien de temps puisqu'ils ne disposent d'aucune protection légale ?

Et le patrimoine vivant ?

C'est le sort qui attendait le four à pain à Locquirec avant qu'il ne devienne communal à la demande de Dour ha Douar. Restait alors à l'association à lui redonner vie et en faire un haut lieu de découverte de la pierre dite de Locquirec tout en lui redonnant au moins une fois par an sa vocation première.

Enfin, en bas du bas de la hiérarchie, les éléments du vivant qui n'ont même pas droit le plus souvent à l'appellation patrimoine. Arbres, dunes, jardins remarquables tombent en déshérence où sont artificialisés avec la construction d'une salle inutile dans l'ancien jardin de curé du presbytère. On ôte ainsi aux éléments vivants de notre histoire commune toute leur histoire particulière. Locquirec n'a pas échappé à la règle. La force du béton et du goudron imprime encore sa marque dans la mentalité des décideurs, en rajoutant ainsi au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

Plus que jamais Locquirec a besoin d'une association comme Dour ha Douar pour défendre tous ces déshérités et maltraités du patrimoine, pour être leur porte-parole auprès des décideur(e)s.

Rejoignez la, adhérez pour être ensemble la voix des sans-voix du patrimoine vivant.

Dour ha Douar

Ty Forn Rue du Four à Pain

Penenez Locquirec

lavarenn@yahoo.fr 06 12 74 34 56



LE MOT DE LOCQUIREC AUTREMENT

A quand une concertation publique pour le plan de circulation ?

A l'heure où certaines initiatives sont prises -ou en cours de décision- de façon unilatérale par quelques élus de la majorité, nous demandons qu'une concertation publique sur le plan de circulation de la commune soit organisée au plus vite.

L'usage des chicanes, installées durant ces deux dernières années, semble plutôt accroître les comportements dangereux de nombre d'automobilistes : accélérations, refus de priorité, enchaînements d'excès de vitesse-arrêt-excès de vitesse, qui mathématiquement font baisser la vitesse moyenne, mais ne règlent pas le problème de sécurité.

D'autre part, la mise en place d'un marquage « chaussi-doux » sur la départementale, évoquée par la majorité, pourrait apparaître comme un pansement sur une jambe de bois... Qui a déjà constaté son efficacité là où cela existe ? Sans oublier l'état déplorable de la voirie, loin de donner une bonne image de la commune.

Il nous semble donc urgent d'organiser une concertation publique durant laquelle plusieurs points seraient débattus :

- La mise en œuvre de couloir de ralentissement,
- La matérialisation de certains passages délicats par la mise en place de plots,
- La détermination d'itinéraires vélos pour sécuriser cette pratique,
- L'ouverture d'un chemin d'accès du parking navette vers les Sables blancs « à travers champs » pour favoriser son utilisation.

A ces pistes, s'ajouteraient vos propres propositions, pour que tous les habitants puissent être acteurs de l'évolution de notre bourg !

Voilà une belle occasion d'inaugurer concrètement les nouvelles infrastructures de Ar Presbital qui permettraient de rendre ce moment d'échange également accessible à distance, et ainsi faciliter la participation de toutes et tous. Nous souhaitons que la majorité s'y attèle rapidement.

Les bâtiments de Moguerou

Après l'état des lieux complet des dix logements de Moguerou, propriété de la commune, qui doit être lancé par l'Agence de L'Energie et du Climat, HEOL, il serait nécessaire d'y entreprendre une rénovation lourde, eu égard

aux importantes dépenses énergétiques dues à leur mode de chauffage et à leur mauvaise isolation. Des aides significatives pourraient être obtenues, notamment via le financement France Rénov' ou d'autres dispositifs.

Les résidences secondaires à Locquirec

La difficulté à se loger devient un problème majeur pour de plus en plus de personnes. Comme dans bien d'autres communes littorales, la proportion de résidences secondaires dépasse celle des résidences principales : plus de 50 % selon l'INSEE. Cela signifie des logements vides et des volets clos pendant de longs mois, pour lesquels les communes installent et entretiennent des réseaux (eaux usées, éclairage public...) surdimensionnés pendant une grande partie de l'année. Devant cet état de fait, une loi a récemment prévu la possibilité d'une surtaxation des résidences secondaires. Malheureusement, Locquirec ne rentre pas dans les critères requis pour l'appliquer. Mais de toutes façons il ne semble pas qu'il y ait une volonté politique de la majorité de le faire.

Cette mesure pourtant, qui n'aurait pas un coût élevé (de 15 à 18€ par mois) procurerait des recettes supplémentaires permettant à la commune d'aider des primo-accédants à se loger correctement.

Le terrain de Park Treiz

Ce terrain privé de 6188m² a fait l'objet d'un engagement de vente des propriétaires à la commune au début de l'année 2022, comme l'a évoqué Monsieur le Maire dans son édito du Bro Lokireg N°49-été 2022. L'acquisition foncière de cette parcelle AE 0050 a été adoptée à l'unanimité du Conseil municipal du 19 mai 2022 au prix de 45,00€ € le m² « en vue de l'aménagement de lots à bâtir (les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune ». Celle-ci en a donc fait effectuer le bornage. Cet engagement, en fait verbal, a été remis en cause, le Conseil en a été informé le 24 août 2023 : « les vendeurs sont revenus sur leur parole » selon Monsieur le Maire.

Compte-tenu de l'avancement de cette acquisition et de son intérêt, nous incitons le Conseil à exercer son droit de préemption dès que possible. Cela permettrait de favoriser l'installation de jeunes foyers primo-accédants et par là-même de pérenniser l'école.

